

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE / AÎNÉ » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

printemps 2017

volume numéro

14.2



A ne pas manquer
29e
Colloque



du 8 au 10 juin 2017
GASPE

DOSSIER SPÉCIAL
L'habitation pour aînés

Élections 2017
Je vote « famille et aîné »

**Les Fab Labs envahissent
les bibliothèques municipales**

Ne manquez pas la
Grande semaine
des tout-petits •
Du 19 au 25
novembre 2017



Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du penser et agir famille / aîné au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

NDLR

Veillez prendre note qu'en raison des élections municipales de novembre 2017, l'édition d'automne du magazine *Municipalité + Famille* fera relâche. Vous pouvez nous faire parvenir en tout temps une proposition de texte pour l'édition d'hiver 2018, qui paraîtra en janvier 2018.

sommaire

3 MOT DU PRÉSIDENT
La qualité de vie, un atout pour l'élu municipal!

4 MOT DE LA DIRECTION
La petite-enfance: une priorité sociétale

5 PORTRAIT D'UN MEMBRE
Amqui, entrevue avec Jonathan Lévesque

6 BILLET DU FORMATEUR
Élections municipales 2017, je vote « famille et aîné »

8 ENFANTS
La qualité de nos vies au cœur des municipalités

9 MUNICIPALITÉS
Par la communauté, pour la communauté :
portrait du Fab Lab de Brossard
Les Fab Labs envahissent les bibliothèques municipales

12 SAINES HABITUDES DE VIE
Huit conseils pour rayonner aux élections municipales grâce à vos actions en SHV
Dans ma rue, on joue!
Le programme *Je bouge avec mon maire* et ses impacts positifs dans la communauté

14 AÎNÉS > DOSSIER HABITATION
Vieillir chez soi, dans sa communauté
Au cœur d'un projet d'habitation: les aînés comme facteur de succès le plus important
Un projet innovant pour des soins à échelle humaine: les petites maisons pour aînés
Réaliser un projet d'habitation communautaire en huit étapes
Une réflexion nationale et concertée pour le développement de l'économie sociale dans le secteur de l'habitation des personnes âgées
Aménager des milieux de vie favorables à un vieillissement en santé

24 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
Des nouvelles PFM/MADA

26 RÉSEAUTAGE + ÉVÉNEMENTS
Retour sur la 3^e Journée d'échange et de réflexion sur les tout-petits du 17 février 2017
La Grande semaine des tout-petits

27 CALENDRIER



mot du président

Martin Damphousse, président, CAMF
et maire de Varennes

LA QUALITÉ DE VIE, UN ATOUT POUR L'ÉLU MUNICIPAL!

Avez-vous l'intention de poursuivre ou d'amorcer un mandat en politique municipale? Avez-vous une stratégie électorale? Pour ma part, rien n'est plus important que de démontrer qu'une municipalité où la famille, avec toutes ses composantes, fait partie de chacune des décisions municipales, et où la qualité de vie des parents, des enfants et des aînés est une approche qui donne des résultats.

D'ailleurs, mon expérience me démontre que les dossiers qui touchent les saines habitudes de vie, le vieillissement actif et la conciliation travail-famille contribuent concrètement à la relation de la municipalité avec les citoyens familles, aînés et jeunes. Lorsque les conseils municipaux choisissent d'intervenir en ce sens, ils placent d'abord et avant tout les besoins de leur population au premier plan, ce qui permet par la suite d'offrir des infrastructures et des services adaptés.

À titre d'exemple, l'adoption d'une politique familiale, d'une démarche *Municipalité amie des aînés* ou d'une *Municipalité amie des enfants* constitue l'assise du mieux-être d'une municipalité. Il est démontré que les familles utilisatrices de services municipaux élaborés en fonction de leurs besoins deviennent, avec le temps, des acteurs de premier plan dans le développement de la municipalité.

Le CAMF observe actuellement que les municipalités ayant emboîté le pas en ce sens bénéficient des retombées en ce qui a trait à l'accueil des nouvelles familles et à la rétention des jeunes dans la municipalité.

Un des dossiers mis de l'avant dans cette édition est celui de l'habitation pour aînés. Grâce au programme *Québec ami des aînés*, le CAMF a travaillé à créer des outils et à démystifier les



#Élections2017 #Jevotefamille
#Qualitédevie

besoins à venir et les possibilités en matière d'habitation pour les aînés, un enjeu majeur dont il faut se préoccuper dès aujourd'hui. Les aînés et les travailleurs qui prendront leur retraite dans les prochaines années constituent une énorme part de nos électeurs; ils représentent une grande partie de la population. Ils veulent savoir comment ils pourront demeurer dans leur communauté. Il s'agit d'une de leurs plus grandes préoccupations. S'attarder sur le sujet et y trouver des solutions, c'est y donner l'importance qu'il mérite!

Au-delà d'une stratégie électorale, se préoccuper des besoins des familles, des enfants et des aînés, c'est simplement s'intéresser aux personnes qui font vivre le territoire et créer un tissu social dynamique, actif et vivant!

C'est aussi affirmer, d'une manière tangible, l'importance que la municipalité accorde aux personnes qui composent sa communauté. □

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Véronique Bettez

Collaborateurs

Véronique Bettez, Pierre-Yves Chopin, Guillaume Coulombe, Martin Damphousse, Julie Dostaler, Marie-Michèle Dumas, Suzanne Garon, Régine Laurent, Chrystine Lavoie, Jonathan Lévesque, Jacques Lizée, Véronique Martin, Menahan O'Bomsawin, Violaine Ouellette, Marc-André Plante, Maxime Saint-Jacques-Couture, Corinne Vachon-Croteau, Annie Veil

Correction Véronique Bettez, Menahan O'Bomsawin et Brigitte Riendeau

Conception graphique Fusion Communications & Design

Impression Imprimeries Transcontinental inc.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
2^e trimestre 2017 **ISSN 1708-9824**



mot de la direction

Marc-André Plante, directeur général, CAMF

LA PETITE-ENFANCE: UNE PRIORITÉ SOCIÉTALE

Il y a un peu plus d'un an, un groupe de plusieurs partenaires et de scientifiques au Québec, sous l'impulsion de la Fondation Chagnon, lançait un observatoire sur les tout-petits. Le désir de tous — dont le CAMF — était de positionner la petite enfance comme étant une priorité sociétale. Il y avait deux questions à l'ordre du jour du projet : 1) comment se portent les tout-petits québécois ? et 2) dans quels environnements grandissent-ils ?

C'est sans grande surprise que la deuxième question a rapidement interpellé le milieu municipal. Depuis longtemps, vous êtes nombreux à vouloir agir pour soutenir le développement global de vos enfants à partir des services que vous offrez sur votre territoire. Votre politique familiale municipale (PFM) est, pour plusieurs, la clé de vos interventions locales.

C'est dans ce contexte que le CAMF a voulu, au cours de la dernière année, explorer avec vous le potentiel d'accroître les mesures et les services en faveur des tout-petits. Bientôt, vous pourrez consulter des fiches de bonnes pratiques issues de l'expérience du programme *Municipalité amie des enfants*. Ce programme de reconnaissance est une plateforme stimulante et rassembleuse pour les acteurs locaux. La récente journée de partage sur le sujet, tenue le 17 février dernier, aura mis la table à un chantier de travail jusqu'en juin 2019. Le dialogue sur la petite enfance est bel et bien commencé dans le réseau du CAMF.

Commission sur l'éducation à la petite enfance

À l'automne 2016, l'Association québécoise des Centres de la petite enfance (AQCPÉ) lançait une vaste consultation nationale sur l'enjeu de l'éducation à la petite enfance dans nos communautés. C'est sous la présidence de M. André Lebon qu'un groupe d'experts a visité quatorze villes et régions du Québec afin de réfléchir sur les meilleurs moyens d'appuyer le développement global des jeunes enfants. Le contexte de cette consultation s'arrimait à différentes initiatives, dont le lancement de l'Observatoire des tout-petits.

Il faut dire qu'en 1997, le gouvernement du Québec publiait un livre blanc sur les nouvelles dispositions de la politique familiale, intitulé *Les enfants au cœur de nos choix*. Après vingt ans, il y avait un bon momentum pour un dialogue sociétal sur les services de garde éducatifs à la petite enfance.

D'ailleurs, cette politique misait notamment sur le développement de services éducatifs à la petite enfance dans le but d'assurer un soutien universel aux familles et une aide accrue aux familles à faible revenu, de faciliter la conciliation des activités familiales et professionnelles et de favoriser le



« Depuis longtemps, vous êtes nombreux à vouloir agir pour soutenir le développement global de vos enfants à partir des services que vous offrez sur votre territoire. »

développement optimal des enfants et l'égalité des chances. Elle visait aussi à favoriser l'arrimage des services offerts par les communautés auprès des tout-petits. Le rapport déposé en février dernier dresse un ensemble de défis pour mieux coordonner le soutien aux jeunes enfants. Les 4 et 5 mai, un Forum national des partenaires est venu poursuivre les travaux et proposer des pistes de solutions à cet effet. Le CAMF y était représenté fièrement pour indiquer l'influence des services municipaux dans le développement des tout-petits et dans le soutien au rôle parental.

Budget 2017 à Québec: de bonnes nouvelles pour les familles!

Le 6 mars dernier, le ministre de la Famille, M. Sébastien Proulx, annonçait un appui total de 20 M\$ sur deux ans aux différents organismes du secteur de la Famille, afin de favoriser des projets visant la réussite éducative. Cette aide financière augmentera la capacité des organismes communautaires à soutenir et à outiller les parents, en plus de favoriser un environnement propice à l'apprentissage. Elle contribuera notamment à offrir plus d'activités pour encourager l'éveil à la lecture et la littératie familiale, ce qui favorisera le développement global des enfants, leur transition vers l'école et leur réussite éducative. Ainsi, nos organismes locaux disposeront de moyens financiers pour accroître les services à l'intention des jeunes enfants. Une bonne nouvelle qui vient valider la mobilisation des acteurs en 2016... Définitivement, les tout-petits seront à l'agenda de tous pour le futur! □



«[...] Amqui a pour slogan *Là où l'on s'amuse!* Ce slogan lui va à ravir puisque la Ville offre une panoplie d'activités gratuites lors de journées thématiques qu'elle organise régulièrement sans attendre une occasion spéciale pour le faire!»

Membre du réseau du CAMF depuis maintenant 10 ans, la Ville d'Amqui est à la deuxième génération de sa politique familiale et a récemment adopté sa politique MADA. Située dans le Bas-Saint-Laurent et déservant une population d'un peu plus de 6 000 habitants, Amqui a pour slogan *Là où l'on s'amuse!* Ce slogan lui va à ravir puisque la Ville offre une panoplie d'activités gratuites lors de journées thématiques qu'elle organise régulièrement sans attendre une occasion spéciale pour le faire! D'ailleurs, la Ville n'hésite pas à sortir les structures gonflables dans la salle communautaire et à offrir des collations gratuites. À Amqui, il n'y a réellement aucune raison de ne pas s'amuser!

Entrevue avec **Jonathan Lévesque**, directeur du Service des loisirs à Amqui.

En quoi consiste l'activité Les petits explorateurs?

Les *petits explorateurs* sont nés d'une idée de la Table Jeune, il y a de cela quelques années, afin de faire découvrir des endroits intéressants dans le confort d'une présentation très amicale, à la Microbrasserie La Captive. Au fil du temps, la Table Jeune s'est dissipée en raison des coupures du gouvernement, mais une personne avec un intérêt envers les voyages a décidé de reprendre le concept. L'activité consiste donc à avoir une personne (ou un couple, une famille ou des amis) qui vient nous présenter un voyage qu'elle a fait, en partageant les risques qu'elle a pris, ses coups de cœurs, ses mises en garde et ses souvenirs. L'activité se déroule toujours les premiers mercredis du mois, en soirée, et dure environ 1 h à 1 h 30. La présentation est faite de manière très informelle et amicale et rend la soirée très chaleureuse. Cela permet d'échanger avec les gens présents, curieux du pays, du voyage et/ou de la culture sur différents thèmes que le présentateur expose. Cela nous permet de voyager dans le confort de notre région et nous fait rêver!



La Ville a récemment annoncé l'ouverture d'un parc intérieur pour les enfants. Peut-on en savoir plus sur ce parc?

Le Parc a ouvert ses portes le 28 février dernier. Ce parc récréatif intérieur offre une panoplie de jeux de développement moteur de qualité. Le mot d'ordre de ce lieu est «défoulement»! Il propose aux enfants de 0 à 6 ans des modules de jeux, des parcours, de l'escalade, des tunnels, une glissade et bien plus. Les parents, grands-parents et éducateurs sont responsables de leurs enfants en tout temps.

Celui-ci est situé à l'**Espace Familles** au 50, rue Ludger-Leblanc à Amqui. Le Parc se greffe à la salle familiale 0-110 ans de l'Office municipale d'habitation d'Amqui, nommée *le Village*, et qui a ouvert ses portes en septembre dernier.

Il est important de préciser que l'accès à l'*Espace Familles* est gratuit. Il offre une plage horaire diversifiée et intéressante. Ce nouveau service est accessible à toutes les familles et aux garderies. La page *Facebook Espace Familles* permet à la population de connaître tous les détails tels que l'horaire, les événements spéciaux, etc. Les locaux sont accessibles aux fauteuils roulants ainsi qu'aux poussettes. Il est possible de manger sur place via *le Village*, en apportant des collations santé ou en achetant celles offertes sur les lieux à faible coût. De plus, il est souhaité que le Parc soit l'endroit par excellence pour venir dégourdir les plus jeunes, surtout lors des gros froids d'hiver et des longues journées de pluie. L'*Espace Familles* permet aussi aux familles de se rencontrer et de socialiser, et c'est un endroit où les saines habitudes de vie sont à l'honneur et où l'on fait la promotion des services de la vallée.

Une plage horaire spécifique est aussi disponible pour l'utilisation des locaux aux partenaires voulant utiliser l'*Espace Familles* pour une activité spéciale avec leurs clientèles.

Le Parc est rendu possible grâce à COSMOSS Matapédia, à la MRC de La Matapédia via l'enveloppe du Fonds de développement des territoires – Projet Structurant, à l'Office municipal d'habitation d'Amqui et au comité *La Voix des parents*.



Qu'est-ce que l'activité Le Parc des p'tits frileux et dans quel contexte est-elle offerte?

Le Parc des *p'tits frileux* est toujours ouvert les mardis matins de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison des familles d'Amqui. Une collation et un breuvage chaud sont offerts gratuitement.

Il est supporté et organisé par des parents bénévoles depuis quelques années déjà. C'est un lieu convivial pour les parents et leurs jeunes enfants qui leur permet de:

- créer des liens avec d'autres familles;
- favoriser la socialisation de son enfant;
- discuter librement, sans jugement;
- prendre et partager une collation fournie;
- prendre un moment pour soi;
- référer les parents vers les services;
- écouter, échanger et apprendre des autres.

Une fois par mois, des sorties spéciales sont organisées par COSMOSS Matapédia. Elles sont gratuites et offertes à l'ensemble des parents matapédiens ayant des enfants en bas âge. Les parents établissent un calendrier en début d'année avec des sorties telles qu'une baignade à la piscine municipale d'Amqui, une visite à la cabane à sucre, un cinéma-poupon au Cinéma Figaro, etc. Enfin, la page *Facebook* permet de communiquer l'information pratique sur ces activités avec les familles de la région. □



billet du formateur

Jacques Lizée, formateur, CAMF

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 JE VOTE « **FAMILLE ET AÎNÉ** »

Les élections municipales s'en viennent à grand pas. Les candidats et candidates à l'élection commencent à se manifester. Que vont-ils ou elles nous mettre sous la dent pour obtenir notre vote? C'est la question que je me suis posée en tant que citoyen. En soi, c'est important qu'on leur manifeste notre intérêt. Ils doivent sentir que leur décision d'aller en politique municipale est appréciée, remarquée. D'ailleurs, s'intéresser à leur campagne n'est-il pas le premier geste d'appréciation qu'on puisse témoigner aux personnes qui plongent en politique active. C'est important que les citoyens viennent leur dire merci de prendre cet engagement citoyen et ce, plus particulièrement ces années-ci, alors que cette noble fonction a perdu de son lustre.

Mais que vont-ils ou elles (je fais exprès pour mettre le il et le elle car j'espère de tout cœur qu'il y ait davantage de femmes en politique) inclure dans leur programme électoral pour qu'on ait le goût de les suivre, mais davantage de les accompagner dans cette aventure quadriennale? Quelle est leur vision du développement? J'ai le goût de leur faire connaître mes attentes en faveur de la qualité de vie de ma communauté et plus particulièrement en ce qui concerne les familles et les aînés.

Mesdames et messieurs les candidats, est-ce que vous priorisez la PFM et MADA?

À ce jour, nombreuses sont les politiques familiales municipales et les démarches MADA réalisées, voire renouvelées. Cependant, au fil des ans, nous constatons que les besoins et les attentes des familles et des aînés changent, évoluent. Ainsi, ces politiques et démarches ne sont pas écrites une fois pour toute. Leur pérennité s'inscrit dans un processus évolutif d'une société en changement incluant des thématiques en émergence. Ainsi, elles appellent à des mises à jour. De plus, je pense à tous ces milieux qui ne se sont pas encore engagés en la matière.

De telles politiques sont un moyen qu'on se donne pour tracer la voie. Elles ne sont pas une fin en soi. Elles sont des véhicules qui définissent la présentation d'un cadre de référence, d'un guide dans la prise de décision, d'une vision, d'une direction qu'on prend en faveur des familles et des aînés. Enfin, elles se concrétisent par la réalisation d'un plan d'action.

Lors d'une élection municipale, on s'y appuie afin d'identifier ou confirmer les priorités qu'on souhaite mettre de l'avant. Dans les milieux où il n'y a pas cette référence, la démarche est moins évidente. Ainsi, dans le contexte de la campagne électorale, il importe que les citoyens interpellent les candidates et les candidats sur la place qu'ils comptent faire aux familles et aux aînés au cours des quatre prochaines années.

Mesdames et messieurs les candidats, quelle importance accorderez-vous au développement d'une culture « famille/aîné » dans la municipalité?

Le développement d'une culture « famille/aîné » n'est pas un concept qui s'intègre spontanément. Ainsi, il est probable que les futurs élus n'auront pas une réponse toute faite à cette question. Le simple fait de poser cette question viendra introduire une réflexion sur l'importance du penser « famille/aîné » dans tous les projets de l'agir municipal. À cet égard, étant donné que la réponse ne viendra pas facilement, on peut très bien poser des sous-questions. Par exemple, est-ce que votre vision sur le développement durable favorisera la qualité de vie des familles et des aînés? Ou encore, la participation citoyenne que vous encouragerez fera-t-elle place aux familles et aux aînés? Mieux encore, votre planification stratégique accueillera-t-elle les familles et les aînés en tant que ressources de la communauté?



« Dans le contexte de la campagne électorale, il importe que les citoyens interpellent les candidates et les candidats sur la place qu'ils comptent faire aux familles et aux aînés au cours des quatre prochaines années. »

À travers un tel questionnement, la culture « famille/aîné » se perçoit mais se réalise à petits pas. Lorsqu'elle s'installe, ça change totalement notre manière de voir notre communauté et son dynamisme.

Mesdames et messieurs les candidats, quelle importance accorderez-vous aux saines habitudes de vie (SHV) afin de créer des environnements favorables à la santé des familles et des aînés?

La création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie peut s'exprimer dans tous les champs d'activités de la municipalité. Pensons aux loisirs, bien sûr, la porte d'entrée municipale en la matière. Pensons également au milieu de vie sécuritaire qu'offre la municipalité par l'aménagement des rues, des parcs et des infrastructures où se créent les environnements favorables. La municipalité est un milieu de vie à prioriser pour les SHV par la proximité de ses actions avec les familles et les aînés. Les SHV sont une belle occasion pour les candidats et les candidates de s'exprimer concrètement sur l'organisation d'un milieu de vie sain et de qualité pour les familles et les aînés.

Mesdames et messieurs les candidats, comment comptez-vous consulter les familles et les aînés au cours de votre mandat?

Faire sortir le vote, c'est bien! Consulter régulièrement les citoyens, c'est mieux! L'exercice de la démocratie commence le jour de l'élection mais mieux encore, il doit se poursuivre tout au long du mandat des élus par des initiatives citoyennes de consultation. On a tendance à l'oublier.



Pour l' élu, connaître et comprendre les besoins et les attentes des familles et des aînés se confirme au quotidien, d'où l'importance d'échanger régulièrement avec les citoyens. Ce lien continu permet alors de valider les projets qu'on souhaite mettre de l'avant. Mieux encore, ça permet d'y associer des citoyens ou des organismes du milieu. Bref, c'est un pas dans la bonne direction pour favoriser la concertation dans la communauté. Cette communication interactive peut prendre plusieurs formes : questionnaire, sondage, groupe de discussion, café rencontre, échange informel lors d'activités diverses. Si on a la volonté de demeurer en lien avec la communauté, la manière d'y arriver se définira presque d'elle-même.

Conclusion

Depuis la venue des PFM et des MADA, le dialogue entre les élus, les familles et les aînés s'est imposé. Il a démontré toute l'importance de la participation citoyenne « famille/aîné ». On parle maintenant d'une démarche pour et avec les familles et les aînés. C'est une formule gagnante car elle accroît le partenariat et le sentiment d'appartenance à sa communauté. Comme il est dit souvent, « seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin »... et la qualité de vie s'en porte beaucoup mieux.

Bonnes élections et que les meilleurs gagnent !

Aide-mémoire des thèmes à prioriser pour les élections

Que comptez-vous faire pour...

- Développer le réflexe « famille/aîné » dans tous les champs de juridiction municipale
- Établir une culture « famille/aîné » dans la municipalité
- Adopter ou renouveler la PFM et MADA
- Vous assurer qu'il y ait un ou une élu(e) responsable des questions « famille/aîné »
- Doter la municipalité de moyens concrets pour consulter les familles et les aînés
- Stimuler la participation citoyenne des familles et des aînés dans les comités et les commissions municipales
- Promouvoir les initiatives régionales familles/aînés au niveau de la MRC
- Reconnaître la place des familles et des aînés dans toutes les politiques municipales
- Soutenir les organismes communautaires « famille/aîné »
- Encourager les saines habitudes de vie aux divers cycles de vie des familles et des aînés

En devenant membre, vous obtenez l'accès complet à *La banque des 1001 mesures*, un site entièrement dédié aux mesures issues des multiples plans d'action familles et aînés du Québec.



AVEZ-VOUS VOTRE CODE D'ACCÈS?

Devenez membre du CAMF!

En devenant membre du CAMF, vous vous joignez à une organisation qui a le souci de représenter et d'appuyer ses membres auprès des principaux acteurs du *Penser et agir famille/aîné* du Québec.

LES AVANTAGES

En devenant membre, vous :

- profitez d'un rabais avantageux sur le prix de l'inscription au Colloque annuel de l'action municipale en faveur des familles;
- bénéficiez d'une représentation des réalités de votre municipalité auprès des instances gouvernementales;
- faites partie d'un réseau expérimenté reconnu par le gouvernement du Québec;
- obtenez l'accès complet à *La banque des 1001 mesures* exclusive aux membres;
- participez à des formations sur mesure et à des rencontres informelles de municipalités vivant les mêmes réalités;
- restez informés des dernières nouvelles et de l'évolution des dossiers concernant la famille et les aînés grâce à nos communications régulières;
- obtenez plusieurs exemplaires du magazine *Municipalité + Famille*, distribué trois fois par année;
- profitez d'une vitrine pour partager vos bons coups, votre politique familiale et/ou des aînés ainsi que le portrait de votre municipalité dans le magazine.

Visitez le www.camf.ca/membres pour avoir plus d'information sur les cotisations annuelles.



enfants

Julie Dostaler,
directrice générale d'Avenir d'enfants



LA QUALITÉ DE NOS VIES AU CŒUR DES MUNICIPALITÉS

Le 17 février dernier, j'ai eu le plaisir de prendre part à la Journée d'échange et de réflexion dans le cadre du projet *Municipalités et tout-petits: une alliance gagnante*. Fruit d'une formidable collaboration entre des partenaires majeurs du palier municipal et de la petite enfance, cet événement rassembleur a donné lieu à des discussions et conférences riches et inspirantes. Pour ma part, cette participation m'a amenée des réflexions que je souhaite partager avec vous, à commencer par le fait que nous devrions souligner plus souvent l'apport important que peuvent avoir nos municipalités pour les tout-petits. Pour ce faire, je vous propose de prendre un moment pour vous remémorer votre propre enfance.

La ville vécue par une enfant...

Lorsque je repense à mes premières années de vie, c'est mon environnement immédiat qui me vient en tête: la maison où j'ai grandi ou encore la rue remplie d'enfants. Ce quartier sécuritaire avec un parc et un dépanneur, c'était mon univers tout entier!

En grandissant, j'ai élargi mes horizons, je me suis promenée à vélo dans le quartier avec mes amis. Ma mère nous emmenait chaque semaine à la bibliothèque emprunter des livres d'histoire. Mes parents m'ont inscrite à la piscine pour suivre des cours de natation et à l'aréna pour faire du patinage artistique. J'ai rencontré mes amis d'enfance à travers cette foule d'activités. Ces expériences dans ma ville, la découverte de lieux favorables à mon développement, m'ont permis de devenir la personne que je suis aujourd'hui: heureuse, en santé, prête à affronter les défis qui se présentent et à redonner à la communauté.

Mes premiers emplois étaient comme sauveteur à la piscine municipale et à l'accueil d'enfants dans les camps de jour de la ville. Ce que je ne réalisais pas à l'époque, c'est toute l'importance du travail des élus et des employés de ma municipalité, en collaboration avec les organismes communautaires, pour organiser ces activités, entretenir les installations, améliorer notre qualité de vie et nous permettre de jouer librement, en sécurité. On ne le dira jamais assez: les quartiers, les villes et les villages ont un rôle crucial à jouer pour la petite enfance. Mais à mon avis, vous en faites déjà beaucoup, et je crois essentiel de le souligner.

... et par une maman!

Je le réalise d'autant plus aujourd'hui que je ne suis plus une petite de 4 ans qui joue au soccer, mais une maman assise dans les estrades. Depuis mon enfance, les choses ont bien changé, et pour le mieux!

Grâce au travail de ma municipalité, je peux partir en randonnée à vélo avec mon conjoint et mes enfants, sur des pistes cyclables sécuritaires et bien entretenues. Je peux même regarder les enfants partir seuls sur celles-ci et ne pas être inquiète. Et c'est sans compter le temps passé dans les parcs et les jeux d'eau!

Mes enfants sont un peu vieux pour ça aujourd'hui, mais il y a quelques années, lorsque je les emmenais à l'heure du conte à la bibliothèque du quartier, c'était à leur tour de s'émerveiller devant des histoires originales, racontées par une animatrice dévouée à l'idée de susciter chez eux l'envie de la découverte. Ces activités, parfois toutes simples, ont fait une grande différence dans la vie de mes enfants et de bien d'autres tout-petits. J'espère que vous en êtes fiers!

Agir ensemble pour la qualité de vie de nos communautés

À titre de directrice générale d'Avenir d'enfants, j'ai en plus la chance de pouvoir observer ce qui se fait pour favoriser la petite enfance, partout au Québec. Je peux vous dire que des municipalités qui mettent la main à la pâte pour nos tout-petits, on n'en manque pas!

C'est dans l'air du temps de concevoir les municipalités comme des gouvernements de proximité, ayant entre autres comme priorité l'amélioration de la qualité de vie dans leur communauté. Je repense à ma propre expérience comme enfant et comme maman, et me dis que cet environnement de proximité, c'est le monde entier pour nos tout-petits. Quoi de plus naturel, dans ce cas, que les gouvernements de proximité aient les enfants et leurs familles au cœur de leurs priorités?

En tant que décideurs des villes et des villages du Québec, vous faites partie des acteurs les plus influents dans la vie des enfants. Vous en faites beaucoup pour leur permettre d'avoir un bon départ dans la vie, et au nom de ces tout-petits et de leurs parents, je souhaite vous dire merci! □



PAR LA COMMUNAUTÉ, POUR LA COMMUNAUTÉ : PORTRAIT DU **FAB LAB BROSSARD**

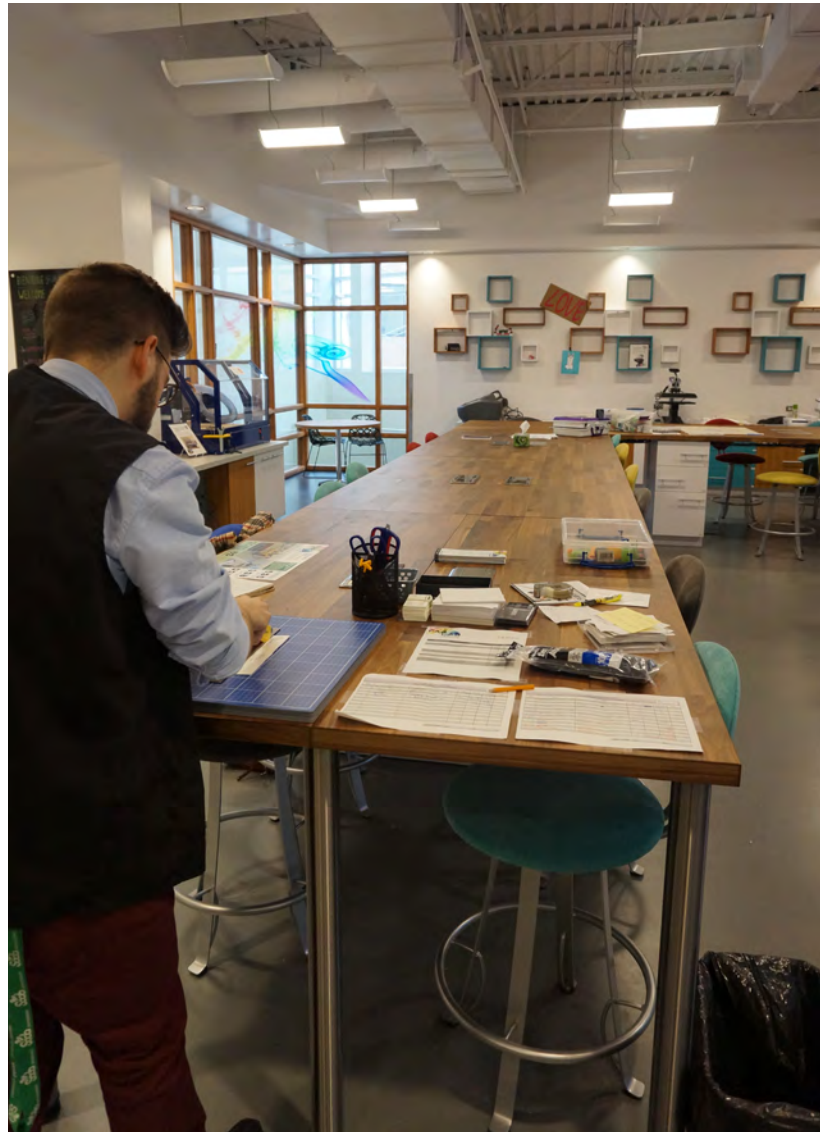
Depuis le 6 février dernier, la Ville de Brossard permet aux détenteurs de la carte Accès de profiter des équipements du Fab Lab aménagé dans un local situé à même un coin de la bibliothèque. Rencontre avec **Maxime Saint-Jacques-Couture**, coordonnateur du Fab Lab à Brossard.

Dès mon arrivée à la bibliothèque de Brossard, on me conduit au deuxième étage où, dans un coin fermé et vitré, on peut apercevoir une salle avec plusieurs équipements que je ne connais pas. Dès que j'entre dans la salle, Maxime, le coordonnateur du Fab Lab, me reçoit avec un dynamisme et une bonne humeur contagieuse. Maxime me conduit d'emblée à la grande télévision où l'on présente le Fab Lab, à quoi il peut servir et à quoi l'on s'attend des utilisateurs. J'y apprends que trois principes sont à la base de chaque Fab Lab : on y va pour apprendre, fabriquer et partager. Je découvrirai plus tard que ces mots sont loin d'avoir été choisis au hasard.

Au cours de la présentation, j'apprends qu'un Fab Lab permet de créer des objets pratiques, uniques ou juste jolis. On y découvre entre autres des objets fabriqués par des utilisateurs qui avaient une idée en tête et qui l'ont conceptualisée ; par exemple, cet adolescent qui voulait broder un insigne en caractères chinois sur un chandail, ou ces deux jeunes filles qui ont créé des autocollants géants grâce à la machine de découpe de vinyle. On y découvre une jeune adolescente qui était si fascinée par les équipements qu'elle les connaît tous très bien au point d'enseigner leur fonctionnement à de plus vieux et même à des personnes âgées. En plus, donc, de favoriser les liens intergénérationnels, les Fab Labs permettent aux enfants de se sentir valorisés dans leurs apprentissages, de découvrir leur plein potentiel et de favoriser l'émergence de nouvelles passions. Ils permettent également aux utilisateurs en général de donner libre cours à leur imagination, de profiter gratuitement d'équipements à la fine pointe de la technologie, d'apprendre peu importe l'âge, etc. On attend des utilisateurs qui fréquentent le Fab Lab qu'ils :

- posent des questions et toujours plus de questions ;
- fabriquent ensemble ;
- apprennent en cours de route ;
- documentent ce qu'ils font ;
- y aillent étape par étape... ou dans le désordre ;
- soient patients ;
- célèbrent et apprennent de leurs échecs ;
- réparent avant de jeter ;
- s'amuse !

C'est après la présentation globale que je m'aperçois que les trois principes fondamentaux du début sont très significatifs. Le but d'un Fab Lab n'est pas seulement d'apprendre et de fabriquer, mais le partage y est définitivement très présent et surtout, indispensable. Les possibilités de création avec ces équipements numériques sont illimitées et surtout, très peu documentées. On encourage donc les utilisateurs à partager avec les autres ce qu'ils font ou ce qu'ils ont fait et comment ils y sont parvenus. On encourage également les utilisateurs plus expérimentés à aider ceux qui le sont moins. On favorise le partage des connaissances entre utilisateurs et le transfert de connaissance



par la documentation des démarches créatives. On peut donc en conclure que les Fab Labs sont sans conteste un lieu d'interaction intergénérationnelle qui favorise le partage, la socialisation, la créativité et l'apprentissage.

Les équipements qu'on y retrouve

Un Fab Lab peut mettre toutes sortes d'équipements à la disposition des utilisateurs, allant des machines à commande numérique aux outils traditionnels comme des marteaux, des machines à coudre, etc. La Ville de Brossard a décidé d'y mettre le paquet, mais chaque Fab Lab est unique et il n'y a pas de balises à respecter. Voici les machines qu'on peut retrouver à Brossard.

Imprimante 3D

Alors qu'il y a à peine quelques années on la pensait sortie tout droit d'un film futuriste, l'imprimante 3D est probablement un des outils de commande numérique les plus populaires et elle est totalement accessible. Brossard met deux de ces imprimantes à la disposition des usagers ainsi que des bobines de filaments pour la construction des modèles 3D.

Presse à chaleur

Un peu comme le fait un fer à repasser, la presse à chaleur permet le transfert sur supports plats comme des tee-shirts, mais peuvent également servir à imprimer sur des tasses, des casquettes, etc.



Machine de découpe de vinyle

Utilisée pour imprimer et découper des autocollants en format géant.

Fraiseuse à commande numérique

Bientôt en fonction, la fraiseuse à commande numérique offre beaucoup de possibilités. Que ce soit pour créer des motifs sur des panneaux en bois qui serviront d'armoires de cuisine, ou encore pour découper des pièces en bois avec des formes particulières ou courbées, la fraiseuse permet de créer toutes les pièces imaginables.

Numériseur 3D

Cet appareil permet de numériser des objets en trois dimensions à l'aide d'un disque tournant et d'un appareil photographique muni de huit caméras afin de bien saisir toutes les facettes et reliefs de l'objet.

Machine de découpe au laser

La découpe laser permet de graver des dessins en 2D sur du bois ou du plexiglas avec précision. Le processus requiert de brûler les matériaux afin de reproduire le motif sur sa surface.

Machine de découpe papier/carton

Cet outil permet de découper de façon extrêmement rapide et avec précision des objets ou du papier, jusqu'à une certaine épaisseur. Par exemple, Maxime a découpé des centaines de cœurs dans du papier cartonné rose et rouge pour décorer la bibliothèque pour la Saint-Valentin et ce, en quelques secondes.

Brodeuse numérique

Cet outil permet de broder sur un vêtement ou un tissu n'importe quel dessin numérique. La brodeuse est dotée d'un écran haute définition, d'un cadre de numérisation, de 939 motifs de broderie et de 726 points de couture.

Outils traditionnels

Le Fab Lab offre également une panoplie d'outils traditionnels tels que des couteaux, un ensemble à souder, des fers à souder, des marteaux, une perceuse, un pistolet à colle, etc. Maxime explique qu'il est même possible de créer des recettes dans ce Fab Lab!

Ordinateurs portables et matériel électronique

Questions pratiques, on y trouve également des ordinateurs portables avec une multitude de logiciels de création. Sur les tables du centre, on y trouve du matériel électronique tels que des minirobots (Ozobots), ainsi que des blocs électroniques magnétiques, des nano-ordinateurs, des cartes programmables et des dispositifs d'émulation, afin d'initier les plus jeunes (et les plus vieux) à la robotique, à l'apprentissage électronique et à la programmation.

Et les coûts?

On ne se le cachera pas, acquérir des outils de fabrication numérique peut être très coûteux, surtout si on ne veut pas en offrir qu'un seul à la population. Mis à part les coûts d'entretien, le coût des bobines de fils pour la brodeuse et le coût des filaments pour l'imprimante 3D, une fois l'équipement acquis, il n'y a pas

d'autres frais à débours. Concernant le coût des filaments, celui-ci est habituellement remboursé par les frais chargés aux utilisateurs. À titre d'exemple, lorsqu'un utilisateur veut imprimer une pièce 3D au Fab Lab de Brossard, cela lui en coûtera dix cents du gramme. Un petit objet de 10 grammes revient donc à un coût très raisonnable d'un dollar. « Mais c'est réellement le Fab Lab qui détermine le coût du gramme. La plupart des Fab Labs chargent 50 cents du gramme et vont chercher quelques profits, explique Maxime. Nous à Brossard, on ne charge que le montant qui couvrira les coûts déboursés à l'achat. » Quant au coût relié aux bobines de fils pour la brodeuse, celui-ci est remboursé par l'utilisateur qui doit débours un gros deux dollars pour utiliser celle-ci pendant une heure.

En ce qui a trait aux coûts généraux reliés à la location de l'endroit, la main-d'œuvre et l'équipement, la Ville a assumé les frais en totalité, mais elle a pu profiter d'une subvention représentant près du tiers du coût total du projet de la part du ministère de la Culture et des Communications. De plus, en aménageant le Fab Lab dans la bibliothèque, la Ville n'a pas eu à débours pour l'achat ou la location d'un local.

Pourquoi chaque municipalité devrait avoir son Fab Lab

Après ma visite, je n'ai qu'une seule envie : faire découvrir cet endroit à ma fille de 8 ans. D'ailleurs, Maxime me confirme que chaque personne qui visite le Fab Lab revient avec sa famille, de sorte qu'aucune promotion n'est nécessaire : le Fab Lab fonctionne à son plein potentiel seulement avec le « bouche-à-oreille » et ce, à peine un mois après son ouverture. Mis à part les coûts de démarrage, il n'y a que des avantages à offrir un Fab Lab aux familles. En plus de représenter un espace de rencontre et de création collaborative, les Fab Labs attirent particulièrement les adolescents et les personnes retraitées. Pour une municipalité, il s'agit souvent de créneaux plus difficiles à rejoindre et à satisfaire. Voici donc une très bonne façon de contribuer à leur offrir des lieux interactifs au sein de la communauté, tout en favorisant les liens intergénérationnels! □

Fait intéressant

Il y a présentement plus de Fab Labs en Afrique qu'au Canada. Le principe de *Par la communauté, pour la communauté* y est très présent. Dans certains villages sous-développés, les enfants ramassent les bouteilles de plastiques sur le sol et les recyclent pour faire des prothèses pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer de tels dispositifs.



LES FAB LABS ENVAHISSENT LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES!

Les Fab Labs sont des espaces collectifs de création et de fabrication où règne une ambiance d'apprentissage et de partage des savoir-faire et des idées. On y fabrique (presque) tout ce qu'on souhaite, on imagine quelque chose et on définit comment le fabriquer, et ce à l'aide d'une collection de ressources qui y sont mises à disposition : machines-outils pilotées par ordinateur, connaissances, personnes, etc. Les Fab Labs adhèrent à la charte des Fab Labs et se connectent les uns aux autres ; c'est un réseau planétaire en émergence. Entrevue avec **Guillaume Coulombe**, président de Fab Labs Québec.

Qu'est-ce qu'un Fab Lab peut apporter à la communauté ?

La quasi-totalité des objets qui nous entourent ont été fabriqués à l'aide d'une ou de plusieurs machines. Le Fab Lab devient avec le temps un espace qui permet de fabriquer ou d'apprendre à fabriquer à peu près n'importe quel objet... même des machines. La mutualisation communautaire des moyens de production est donc une occasion pour les communautés de bénéficier elles-mêmes des retombées socio-économiques du potentiel des machines.

En quoi peut-il favoriser les liens intergénérationnels ?

On voit en effet converger dans un Fab Lab des gens de toutes les générations. La curiosité par rapport à l'imprimante 3D, de même que le désir de créer et de patenter, n'ont pas d'âge ! De ce fait, l'intention des Fab Labs d'être des lieux d'apprentissage et d'entraide attire des gens, femmes et hommes de tous âges, qu'ils soient novices ou experts dans l'appropriation des technologies de fabrication numérique ou non.

En quoi les municipalités et MRC sont-elles concernées par cette initiative ?

Les Fab Labs sont des espaces sociaux et communautaires et on aime développer l'habitude de s'y rendre facilement. Ils encouragent la diversité artistique, l'émergence d'entreprises, de projets et de produits pouvant dynamiser tant le tissu social que l'économie d'une municipalité.

Plusieurs ne veulent pas non plus une découpeuse laser ou imprimante 3D à la maison. Toutefois, la possibilité de pouvoir aller découper son objet dans un Fab Lab à 15 ou 20 minutes plaît beaucoup ; le Fab Lab devient une ressource de proximité à l'échelle municipale.

Par ailleurs, pour une municipalité ou une MRC, le ou les Fab Labs qui s'y trouvent incarnent le dynamisme et la vitalité : ça peut attirer des gens en région !

Enfin, la municipalité peut utiliser son propre Fab Lab, par exemple, pour effectuer certaines réparations d'équipements ou encore créer son propre mobilier urbain, avec la participation des citoyennes et citoyens.

Quels sont les avantages pour une municipalité d'en développer un dans sa bibliothèque ?

La question pourrait aussi être : pourquoi de plus en plus de bibliothèques commencent-elles maintenant à développer des Fab Labs dans leurs établissements ?



La mission des bibliothèques comporte plusieurs similarités avec la philosophie des Fab Labs. En somme, les deux espaces sont à vocation publique et sont accessibles gratuitement et offrent un accès à la connaissance — plus que seulement aux livres — pour encourager chacune et chacun à apprendre tout au long de la vie. C'est pour cette raison que plusieurs bibliothèques souhaitent permettre, par exemple, l'initiation à l'impression 3D. Les Fab Labs en bibliothèque (ainsi que toutes les autres formules de *bibliolabs*) relèvent aussi de leur fonction de tiers-lieu, ou dans d'autres termes, d'espace public social non commercial.

On dit d'un Fab Lab qu'il sert à redonner à la communauté.

Avez-vous des exemples de projets qui ont servi à la communauté ?

Le Fab Lab est plutôt un investissement communautaire. Chaque fois que quelqu'un y apprend quelque chose, ou chaque fois que deux personnes qui ne se connaissent pas s'y entraînent, il y a une retombée dans la communauté car ce genre d'espace crée justement un sentiment d'appartenance à la communauté.

On voit toutes sortes de projets qui sont nés dans les Fab Labs et qui sont partagés pour être reproduits, et même parfois vendus, par d'autres. C'est d'ailleurs la charte des Fab Labs qui incite à la documentation et au partage des savoir-faire, de même qu'au respect de la propriété intellectuelle des autres. Ceci fait en sorte que de nombreux plans d'objets et de fichiers vectoriels utilisables par les machines sont partagés dans le Web depuis les Fab Labs. Le système d'aquaponie d'échoFab (Montréal) et la prothèse de main multi-articulée *Bionico* (France) ne sont que quelques exemples.

Pour être un Fab Lab, il faut respecter certains critères. De quoi s'agit-il ?

Il existe une homologation par les pairs pour encadrer les Fab Labs. Lorsqu'on adhère à la charte, on peut d'abord s'inscrire à l'Association internationale des Fab Labs (fablabs.io). L'homologation, par une visite d'un atelier déjà homologué Fab Lab, permet alors de constater le respect de la charte. □

Pour en connaître davantage sur la charte des Fab Labs, consultez le site Web de Fab Labs Québec au www.fablabs-quebec.org.



saines habitudes de vie

Menahan O'Bomsawin,
chargée de projet *PFM en forme*



HUIT CONSEILS POUR RAYONNER AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES GRÂCE À VOS ACTIONS EN SHV

Grâce à l'appui de nombreux partenaires et au soutien de Québec en Forme, le CAMF propose, depuis 2011, aux municipalités et aux MRC débutant l'élaboration ou la mise à jour de leur PFM de s'engager à intégrer davantage de mesures en saines habitudes de vie dans leur plan d'action. Ce faisant, la municipalité contribue à maintenir ou à créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie qui incitent ainsi les familles à bouger plus et à manger mieux.

Selon une étude de Québec en Forme, la proportion de mesures favorables à la **saine alimentation a presque doublé** dans les plans d'action depuis la création de la *PFM en forme*. On note également depuis 2011 une augmentation importante de la proportion de municipalités qui souhaitent mettre en place un encadrement plus sécuritaire et aménager des équipements et commodités pour favoriser les **déplacements actifs** des jeunes et des citoyens. Enfin, l'établissement d'ententes (par exemple avec des municipalités avoisinantes) ou de prêts pour maximiser l'utilisation des infrastructures existantes pour la pratique d'**activités physiques sont presque deux fois plus présentes** dans les plans d'action de *PFM en forme*. Voici huit conseils pour que votre municipalité rayonne aux élections à venir grâce à vos actions pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie!

Pour les municipalités qui détiennent déjà une *PFM en forme*

- ① Utilisez des données concrètes, parlez des actions réalisées et à venir de votre plan d'action *PFM en forme*. Vous proposez deux fois plus de mesures favorables aux saines habitudes de vie; parlez-en!
- ② Les familles vous ont témoigné une satisfaction quant à la présence de parcs et d'espaces verts ou la facilité de se rendre au noyau villageois à pied ou à vélo en famille? Partagez vos intentions de poursuivre vos actions en ce sens.
- ③ Vous avez un répondant SHV (expert de contenu en saines habitudes de vie) pour vous soutenir dans la réalisation de mesures en saine alimentation et pour un mode de vie physiquement actif dans votre plan d'action PFM? Parlez des travaux que vous effectuez ensemble en faveur des familles!
- ④ Vous avez plusieurs services de la municipalité qui permettent de rendre la marche ou le vélo plus sécuritaire pour les familles dans votre municipalité? Parlez de ces services et partenariats et de vos projets communs réalisés ou à venir!

Pour les municipalités qui sont en cours d'élaboration d'une *PFM en forme*

- ⑤ Démontrez votre engagement à offrir un milieu de vie et un environnement favorable à l'adoption de saines habitudes de vie auprès des familles en parlant de votre plan d'action *PFM en forme* à venir!
- ⑥ Vous avez recensé ce que vous faisiez déjà en faveur des saines habitudes de vie pour les familles de votre municipalité; mettez en valeur ces actions!

Pour les municipalités qui n'ont pas élaboré de *PFM en forme*, mais qui proposent des actions en saines habitudes de vie

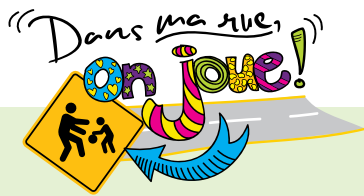
- ⑦ Présentez les actions que vous faites déjà en faveur de la saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.
- ⑧ Annoncez votre intention de mettre à jour votre PFM en effectuant une *PFM en forme* afin d'amener plus loin vos actions en faveur des saines habitudes de vie.

La ***PFM en forme*** est un engagement que se donne la municipalité pour favoriser l'intégration des saines habitudes de vie dans l'élaboration ou la mise à jour de sa politique familiale municipale (PFM). Des **ressources sont disponibles** pour vous soutenir dans l'intégration des saines habitudes de vie dans le cadre de votre PFM à partir du site Web du CAMF au www.camf.ca, dans la section *Politique familiale municipale* en haut de page et *PFM en forme* dans le menu de droite. □

Pour en connaître davantage sur les mesures SHV qu'on peut retrouver dans un plan d'action PFM, consultez la banque des 1001 mesures au www.1001mesures.ca.

Le projet *PFM en forme* est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de





FAVORISER LES SAINES HABITUDES DE VIE DES FAMILLES PAR LE JEU DANS LA RUE? UNE TROUSSE DÉVELOPPÉE PAR LA VILLE DE BELOEIL BIENTÔT DISPONIBLE!

La Ville de Beloeil a été très avant-gardiste en développant son projet pilote *Dans ma rue, on joue!*. Celui-ci a même inspiré le dépôt d'un projet de loi visant à inciter les municipalités à adopter une réglementation qui encadre le jeu libre dans les rues et les ruelles. S'étant associée à la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) et l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) pour initier leur projet, la Ville a développé une approche intéressante et inspirante pour les municipalités intéressées à promouvoir un mode de vie actif. À cet effet, le CAMF, étant présent sur l'ensemble du territoire québécois, souhaite partager l'expérience de Beloeil auprès des municipalités qui souhaitent favoriser les saines habitudes de vie par le jeu dans la rue en toute sécurité. Le CAMF s'est donc associé à la Ville de Beloeil afin de développer un contenu de formation basée sur la trousse créée à l'intention des municipalités du Québec afin de faciliter la mise en œuvre d'un projet similaire dans leur milieu. Le lancement de l'outil aura lieu au prochain Colloque du CAMF qui se tiendra du 8 au 10 juin à Gaspé. □

Pour en connaître davantage sur l'initiative *Dans ma rue, on joue!*, consultez la section **Grands projets** sur le site Web de la Ville de Beloeil au www.beloeil.ca.

Répondants en SHV :
un moteur de recherche pour obtenir du soutien en saines habitudes de vie dans l'élaboration ou la mise à jour de votre PFM!

Dans le but de favoriser la mise en lien des répondants SHV, experts de contenu en saines habitudes de vie, avec les municipalités qui débutent une élaboration ou une mise à jour de leur politique familiale, le CAMF a créé un moteur de recherche pour trouver une ressource dans leur région. Les répondants en SHV peuvent grandement aider les municipalités dans l'intégration des saines habitudes de vie à leur PFM. Le moteur de recherche, très simple d'utilisation, est un répertoire indiquant les coordonnées des répondants SHV et le territoire qu'ils desservent. Pour accéder au moteur de recherche, cliquez sur [Répertoire des répondants SHV](#) à partir de la page d'accueil du site Web du CAMF au www.camf.ca.

Programme d'exercices « Je bouge à la maison » de Lotbinière

Défi Chaque Minute Compte

1. Tourner lentement la tête vers la droite, puis vers la gauche. (5 fois)
2. Lentement, exécuter des rotations des épaules vers l'avant et vers l'arrière. (5 à 15 fois)
3. Faire des rotations des hanches vers la droite puis vers la gauche. (5 à 15 fois)
4. Croiser la jambe gauche devant la jambe droite et alterner. (1 minute)
5. Marcher sur place en élevant les genoux et en balançant les bras. (1 à 2 minutes)
6. Pieds à la largeur des épaules, pencher le corps vers la droite en allant porter la main gauche au-dessus de la tête. Répéter de l'autre côté. (5 à 15 fois)
7. Exécuter un mouvement de légère flexion-extension des genoux en continu. (1 à 2 minutes)
8. Debout, bras en croix, doigts pointés vers le ciel, faire de petits cercles avec les bras vers l'arrière (5 à 15 fois) puis vers l'avant.

IMPORTANT : Respirer normalement lors des exercices; exécuter les mouvements LENTEMENT. S'il y a inconfort, diminuer la vitesse d'exécution des mouvements, ne pas insister si la douleur persiste. Pour les exercices en position debout, prévoir un appui; porter des vêtements confortables et des souliers plats.

LE PROGRAMME JE BOUGE AVEC MON MAIRE ET SES IMPACTS POSITIFS DANS LA COMMUNAUTÉ

par **Roselyne Normand**, agente de promotion des saines habitudes de vie, Direction de santé publique CISSS Chaudière-Appalaches

En 2015, la MRC de Lotbinière et les dix-huit municipalités qui la composent, ont toutes adopté une politique *Municipalité amie des aînés* et des familles incluant des actions en lien avec la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Suite à cette démarche, les maires ont été interpellés par le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière et le CISSS de Chaudière-Appalaches (CLSC de Laurier-Station) pour collaborer à un projet visant à encourager la pratique d'activités physiques chez les personnes de 50 ans et plus. D'emblée, les élus se sont prêtés au jeu en s'impliquant dans le défi *Chaque Minute Compte**.

Le fait que les maires de Lotbinière se soient impliqués personnellement comme figurants dans la réalisation d'une affiche les représentant en train d'exécuter un des exercices contenus dans le programme maison 2016 a été un des bons coups de l'année en promotion des saines habitudes de vie dans toute la région de la Chaudière-Appalaches. La réaction des participants au défi *Chaque Minute Compte* a été très positive. Les gens étaient fiers de voir leur maire sur le programme d'exercices.

Quand un maire s'implique personnellement dans une telle activité de promotion, il véhicule un message positif à ses concitoyens. Il leur démontre qu'il croit à l'activité physique et à l'impact de celle-ci sur leur qualité de vie et le maintien de leur autonomie. Quand ce sont les maires d'une même MRC qui

unissent leurs efforts, la portée du message est encore plus forte. C'est toute une région qui dit à ses aînés qu'ils sont importants et quand on dit « Prendre soin de notre monde », cela les inclut bien évidemment!

Le défi *Chaque Minute Compte* se déroule en même temps que le *Défi Santé 5/30*, soit entre le 30 mars et le 10 mai. Il a été mis en place pour promouvoir un mode de vie physiquement actif chez les personnes de 50 ans et plus. Tout au long des six semaines du défi, les participants sont invités à cumuler toutes leurs minutes d'activités physiques (marche, raquette, ski de fond, programme d'exercices maison, danse, quilles, etc.). En 2016, le défi en était à sa 5^e année d'existence. Entre 2012 et 2016, la participation au défi est passée de 644 à 1032 personnes dans les dix-huit municipalités de Lotbinière. Au cours de ces éditions, il a été constaté que les deux programmes d'exercices maison (2012-13 et 2014-15) étaient utilisés par la majorité des participants, qu'ils offraient une alternative quand la température ne permet pas d'activités physiques extérieures et qu'ils étaient utilisés au-delà des six semaines du défi. □

* La région de Lotbinière s'est inspirée du défi *Chaque Minute Compte* initié dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



VIEILLIR CHEZ SOI, DANS SA COMMUNAUTÉ

Introduction. Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), les municipalités sont invitées à réfléchir leur milieu afin de créer des environnements favorables au vieillissement actif des aînés. Les municipalités peuvent intervenir dans différents domaines dont celui de l'habitation pour aînés. Or, il s'avère que l'habitation pour aînés est un dossier complexe pour lequel l'intervention municipale n'est pas toujours évidente. Comme les résultats préliminaires d'une étude de l'équipe MADA-Québec (Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS) sur les MADA du Québec l'ont mis en évidence, plusieurs municipalités (70 % des répondants) incluent des mesures en lien avec l'habitation dans leur plan d'action. Cependant, un faible pourcentage de celles-ci sont réalisées, soit seulement 38 %. Ce taux peut être en partie expliqué par le fait que des projets en habitation se déroulent habituellement sur plusieurs années et qu'ils représentent des dossiers complexes à gérer.

Mais pourquoi les municipalités devraient-elles poser des actions en matière d'habitation pour aînés alors que le marché privé est en plein essor et que des centaines d'unités sont développées? Ces résidences privées répondent aux besoins d'une certaine clientèle aînée, mais ce ne sont pas tous les aînés qui souhaitent y habiter ou même qui ont les moyens d'y habiter. Pensons également aux milieux ruraux, parfois moins ciblés par les promoteurs privés, où les aînés n'ont d'autres choix que de quitter leurs milieux d'appartenance lorsqu'ils ne parviennent plus à combler leurs besoins avec les services offerts à proximité. Il importe donc de réfléchir à des solutions alternatives afin d'offrir un réel choix aux aînés quant à leur habitation, tant en termes de formule que de localisation ou d'abordabilité.

C'est considérant ces prémisses qu'au cours de la dernière année, le CAMF a travaillé en partenariat avec le Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV) à la réalisation du projet *Vieillir chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec: des projets inspirants*, financé par le programme *Québec ami des aînés (QADA)* du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille. De janvier à décembre 2016, le comité de projet a développé du contenu d'information et de sensibilisation sur l'habitation pour aînés, qui a été présenté à neuf milieux pilotes. Un cahier d'information et de sensibilisation a été élaboré et son contenu est au cœur des discussions faites lors des rencontres dans les milieux pilotes. L'évaluation du projet a permis de confirmer la pertinence de l'approche et des contenus développés. La fin du projet a été soulignée par la tenue, le 11 novembre dernier, d'une journée thématique sur l'habitation, où plus d'une centaine de participants de différentes régions se sont rassemblés à Brossard pour participer à des conférences et des ateliers interactifs. Le projet a entre



autres permis au CAMF de parfaire ses connaissances sur l'habitation pour aînés et de développer de nouveaux partenariats, notamment avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et la Fédération québécoise des OSBL d'habitation (FQOH). En attendant d'obtenir les fonds nécessaires au déploiement du projet à l'échelle du Québec, le CAMF poursuit le développement de contenu en lien avec l'habitation pour aînés et le développement de relations de partenariat avec les acteurs stratégiques du dossier. Vous trouverez d'ailleurs sur le site Web du CAMF les [capsules vidéo réalisées à la Brunante](#) ainsi qu'au [Faubourg Jean-Marie-Vianney](#) dans le cadre du projet, ainsi qu'une version téléchargeable du [cahier d'information et de sensibilisation sur l'habitation pour aînés](#). Ce cahier dresse un état de situation de l'habitation pour aînés au Québec, recense les modèles traditionnels d'habitation leur étant destinés, présente des modèles innovants mis en place au Québec ou outre-mer, donne des outils concrets aux municipalités pour établir le portrait de l'habitation des aînés sur leur territoire et bien plus. N'hésitez pas à partager ces outils dans votre réseau!

L'élaboration ou la mise à jour d'une démarche MADA est une occasion privilégiée pour une municipalité de se questionner sur l'état de situation de l'habitation pour aînés sur son territoire. En effet, dans le cadre des étapes de la démarche, la municipalité doit faire un portrait du milieu. Elle pourra profiter de cette occasion pour détailler davantage les informations concernant l'habitation



Bien qu'il reste beaucoup à faire dans le dossier de l'habitation pour aînés, plusieurs initiatives concrètes et inspirantes sont mises en place. Le financement est souvent un élément central dans l'initiation d'un projet et comporte malheureusement des obstacles qui ralentissent la mise en œuvre. Lors de l'annonce du budget fédéral¹ en mars 2017, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une stratégie nationale incluse sur le logement qui pourra, nous l'espérons, avoir des retombées concrètes sur le développement de projets d'habitation pour aînés dans les communautés. Des investissements de 11,2 milliards sur onze ans sont prévus au Canada. Parmi ces sommes, notons 3,2 milliards réservés aux provinces pour les grandes priorités, telles que la construction de logements abordables ou la rénovation de ce type de logement, les subventions au loyer, ainsi que d'autres initiatives touchant la sécurité et le maintien à domicile des aînés. Le gouvernement du Canada a également annoncé la mise en place d'un nouveau Fonds national pour le logement de 5 milliards qui sera administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et ciblant en priorité les clientèles plus vulnérables, dont les aînés. Voici les objectifs de ce fonds :

- encourager une collaboration et des investissements accrus en matière de logement;
- élargir les prêts directs pour l'offre de nouveaux logements locatifs et la réfection de logements;
- appuyer les innovations en matière de logement abordable;
- préserver l'abordabilité du logement social;
- appuyer la solidité et la viabilité du secteur du logement social.

D'ailleurs, le CAMF entend conclure sous peu un accord de partenariat avec la SCHL pour la prochaine année. Dans le cadre de cette entente, le CAMF et la SCHL s'engagent mutuellement à intensifier les occasions de partage et de réseautage en lien avec le dossier de l'habitation pour aînés. Nous vous invitons d'ailleurs à lire ou à relire l'article de la SCHL parue dans le [magazine du printemps 2016](#), disponible sur le site Web du CAMF dans la section *Publication*, sur l'adaptabilité des logements dès la conception, qui est toujours d'actualité. Il s'agit d'un complément intéressant au présent dossier sur l'habitation pour aînés.

L'habitation pour aînés est un dossier complexe qui suscite l'intérêt de plusieurs acteurs. Il comporte plusieurs facettes auxquelles il faut s'intéresser, que ce soit le type d'habitation pour aînés, sa localisation dans la municipalité et l'aménagement qui l'entoure, les services de proximité ou les services de maintien à domicile. Les municipalités ont un rôle à jouer dans cette offre de service et le CAMF poursuivra ses travaux dans le domaine de l'habitation destinée aux aînés afin de continuer à outiller davantage les municipalités dans les actions qu'elles peuvent réaliser dans ce dossier. □

¹ [En ligne] [<http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-02-fr.html>].

des aînés, ou encore pour déterminer des éléments plus pointus à explorer lors de l'étape de la consultation des aînés. Par la suite, des actions de différents niveaux d'intervention peuvent être envisagées en fonction des quatre rôles des municipalités tels que définis par le CAMF. C'est donc dire que la municipalité pourra tantôt être très active en initiant elle-même la construction d'une habitation pour aînés, tantôt décider de jouer un rôle de facilitateur en changeant sa réglementation, au besoin, pour simplifier l'implantation d'une habitation pour aînés sur son territoire. Vous pourrez obtenir plus d'information sur le rôle des municipalités dans le cahier d'information et de sensibilisation sur l'habitation pour aînés.

Dans ce dossier spécial sur l'habitation pour aînés, nous souhaitons présenter différentes perspectives offrant un tour d'horizon diversifié d'éléments touchant à la thématique. D'abord, le texte de l'équipe de recherche MADA mettra en lumière quelques constats issus de notre projet QADA, en plus d'introduire un nouveau projet de recherche. Ensuite, l'initiative des petites maisons de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), nouvellement supportée par le comité Créneau, sera présentée un peu plus en détail. Le texte de l'AGRTQ, quant à lui, résumera les étapes de mise en place d'un projet en matière d'habitation. Il sera par la suite question du Comité Milieu de vie du Créneau issu d'un plan gouvernemental duquel le CAMF fait nouvellement partie. Finalement, nous présenterons le plan d'intervention initié par l'organisme *Vivre en Ville*.

Suzanne Garon, Christyne Lavoie, Anne Veil,
équipe de recherche MADA-Québec

AU CŒUR D'UN PROJET D'HABITATION: LES AÎNÉS COMME FACTEUR DE SUCCÈS LE PLUS IMPORTANT

Pour grand nombre d'aînés, le fait de trouver une habitation au sein de leur communauté d'appartenance, adaptée aux difficultés et pertes d'autonomie potentielles et accessible financièrement, est une préoccupation majeure. C'est un des constats qui se dégagent des recherches effectuées par l'équipe de recherche MADA-Québec depuis ses débuts (Bigonnesse, Beaulieu et Garon, 2014; Bigonnesse, Garon, Beaulieu et Veil, 2011). Les besoins sont encore plus marqués dans les municipalités de petite taille, puisque les promoteurs de grandes résidences privées pour aînés ne s'y installent pas, le nombre de personnes âgées n'étant pas assez élevé pour assurer des profits intéressants.

Afin de répondre à ces préoccupations, le CAMF et l'équipe de recherche MADA-Québec du Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV) se sont associés à quelques reprises au cours des dernières années pour travailler sur la thématique de l'habitation pour aînés. Que ce soit lors d'ateliers et conférences aux colloques du CAMF ou encore lors de la journée thématique du 11 novembre dernier, nous avons pu constater qu'un grand nombre d'acteurs du milieu municipal partagent la préoccupation des aînés concernant l'habitation. Le chemin qui mène au développement d'habitations pour aînés, toutefois, est complexe. Les besoins des acteurs municipaux et des *leaders* locaux sont nombreux et diversifiés: besoin d'information sur les différentes formules d'habitations, sur les programmes d'aide financière, sur les experts-conseils, sur les étapes à franchir et la marche à suivre, etc. Dans le but de fournir plus d'outils aux acteurs municipaux et aux *leaders* locaux, le CAMF et le CDRV se sont à nouveau associés en 2016 dans le cadre du projet *Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec: des projets inspirants*¹.

Neuf milieux, municipalités et MRC, ont participé à ce projet à titre de milieux pilotes. Leurs expériences et commentaires nous ont permis de définir avec plus de précision les besoins des acteurs municipaux et des aînés, de même que les conditions favorables au succès ou, au contraire, à l'échec d'une démarche de développement d'habitation pour aînés. Par exemple, le fait de mettre les aînés au centre de la démarche et d'ainsi affirmer que les choix relatifs à l'habitation pour aînés doivent relever des aînés eux-mêmes compte parmi les facteurs de succès. À l'inverse, le fait que les membres du groupe promoteur aient des perspectives divergentes du projet commun d'habitation pour aînés est identifié comme un facteur défavorable au succès de l'entreprise. L'identification des besoins et la définition d'un projet clair sont pourtant des prémisses de base d'un projet réussi.

Quelques-uns des groupes ayant participé à la rencontre de travail imaginée dans le cadre du projet *Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec: des projets inspirants* ont mentionné avoir particulièrement apprécié la présentation de modèles innovants d'habitation pour aînés. La vue de ces modèles encore peu développés au Québec permet de multiplier les possibilités avec des modalités qui s'approchent parfois davantage des aspirations des aînés et futurs aînés que celles qu'on retrouve habituellement dans les résidences privées pour aînés. Après une seule rencontre, certains milieux se permettent même de jouer avec les diverses caractéristiques pour créer de nouveaux modèles



plus appropriés à leur situation particulière. Toutefois, d'autres municipalités nous ont dit que, bien qu'elles trouvent les nouveaux modèles inspirants, elles ont de la difficulté à identifier avec précision les besoins des aînés. Des municipalités MADA ont tenté l'exercice et se sont rendu compte, une fois le projet d'habitation bien avancé, que les besoins énoncés n'étaient finalement pas très représentatifs de la réalité vécue par les aînés de leur municipalité.

Plusieurs témoignages nous ont donc démontré que les aînés et les *leaders* locaux qui tentent de développer du logement communautaire pour aînés rencontrent des difficultés importantes quand vient le temps de définir précisément leurs besoins actuels et futurs. C'est sans compter les services qu'ils souhaitent retrouver dans leur ressource d'habitation ou le modèle architectural et de gestion à privilégier. C'est précisément sur ce point que doivent porter les prochains efforts en recherche et intervention. C'est dans cet ordre d'idée que l'équipe MADA-Québec entame ce printemps, avec l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC), un projet de recherche-action financé par le programme QADA (2017-2019). Ce projet, en plus de mener une évaluation d'impact social dans trois types d'habitation, propose l'adaptation d'un outil d'aide à la décision et le développement d'une approche d'animation des comités pour supporter les acteurs locaux dans la définition de leur projet d'habitation communautaire pour aînés. Si votre municipalité réfléchit sérieusement à se lancer dans un projet d'habitation pour aînés ou vient d'entamer un tel projet et serait intéressée à être l'un des milieux pilotes de cette étude, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de recherche MADA-Québec au christyne.lavoie@usherbrooke.ca. □

Note

1 Financé par le programme Québec ami des aînés (QADA).

Références

- BIGONNESSE, C., BEAULIEU, M. ET GARON, S. (2014). «Meaning of Home in Later Life as a Concept to Understand Older Adults' Housing Needs: Results from the 7 Age-Friendly Cities Pilot Project in Québec», *Journal of Housing for the Elderly*, 28 (4), 357-382.
- BIGONNESSE, C., GARON, S., BEAULIEU, M. et VEIL, A. (2011). «L'émergence de nouvelles formules d'habitation: mise en perspective des enjeux associés aux besoins des aînés», *Économie et Solidarités*, 41 (1-2), 88-103.



Régine Laurent,
présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec



UN PROJET INNOVANT POUR DES SOINS À ÉCHELLE HUMAINE: **LES PETITES MAISONS POUR AÎNÉS**

Contexte social. Depuis quelques années déjà, les statistiques nous font constater que le vieillissement de la population au Québec est bel et bien amorcé et qu'il continuera de s'accroître au fil des prochaines années. Qui dit vieillissement dit accessibilité aux soins, car à un moment donné, une personne âgée aura besoin de soins en santé. À l'heure actuelle, les services publics de soutien à domicile ne répondent pas au groupe d'aînés nécessitant plus de 1,5 heure et moins de 3 heures de soins par jour. Évaluées selon des grilles spécifiques, ces personnes vulnérables en perte d'autonomie sont prises en charge par le réseau privé à but lucratif. Une situation dénoncée par la Fédération interprofessionnelle du Québec (FIQ) qui met ses ressources à contribution pour créer un nouveau modèle d'hébergement dans lequel les soins sont offerts par le réseau public.



Un projet pilote de petites maisons pour aînés dans Lanaudière Nord est actuellement à l'étude à la FIQ pour être lancé idéalement d'ici l'automne 2018. Réunissant des acteurs communautaires et de nombreux partenaires locaux, ces endroits offriront une alternative innovante aux personnes âgées qui se retrouvent au fil du temps avec des revenus moindres.

L'offre présente d'habitation exclut également les aînés considérés pour les uns « trop riches » pour accéder aux logements sociaux et pour les autres, « trop pauvres » pour assumer les coûts en résidence privée. Dans le but de pallier le manque créé par le système actuel, ce nouveau modèle d'hébergement répond aux besoins de la communauté en offrant des services adaptés et respectueux des personnes âgées et ce, hors de toute logique marchande.

Une vision mettant l'humain au cœur des priorités

D'inspiration scandinave, les petites maisons donnent aux personnes en perte d'autonomie une alternative de plus en matière d'habitation. Avec plus de solutions correspondant à tous les types de besoins, ces personnes pourront choisir le lieu où recevoir des services adaptés à leur situation, allant du domicile au CHSLD public. En permettant la participation sociale dans leur communauté, on améliorera la santé des aînés tout en diminuant les probabilités de développer une maladie ou des symptômes dépressifs.

À dimension humaine, ces lieux seront dotés de 16 à 20 chambres. Suffisamment spacieuse, chacune d'entre elles faciliterait les déplacements entre le lit, le fauteuil et la salle de bain attenante. Elle permettrait aussi de recevoir tout le matériel nécessaire pour répondre aux besoins des personnes à la suite d'une perte d'autonomie. Un espace de vie commun composé d'un salon, d'une salle à manger, d'une cuisine et d'un salon privé y sera également prévu.

Par ailleurs, la personne vivant dans ces habitations communautaires avec services prendra part à toutes les décisions qui la concernent. Elle peut ainsi décider d'y passer les derniers moments de sa vie plutôt que d'être transférée dans un autre centre. Des soins et des services lui seront offerts dans un environnement sécuritaire tout en respectant ses besoins, son degré d'autonomie et son état de santé.

Des professionnels en soins impliqués

Les petites maisons offrent un lieu dans lequel les professionnels en soins peuvent être davantage impliqués. Ces derniers jouiront d'une autonomie leur permettant de s'épanouir à leur plein potentiel. Ils pourront mettre à profit tout leur champ de pratique pour agir tant en matière de prévention qu'en matière de soins.

Pour la FIQ, il est évident que les soins et les services offerts dans les petites maisons doivent être financés publiquement pour en assurer la qualité. C'est le réseau public qui doit assumer la prestation et la qualité des soins et des services offerts.

Un modèle d'hébergement en lien avec les politiques gouvernementales

Unique en son genre, ce projet pilote l'est tout aussi par sa démarche partenariale. Provenant d'horizons divers, les nombreux partenaires sont des experts dans leurs milieux respectifs, soit dans le développement de l'habitation communautaire, la prestation de services d'aide domestique et l'accès aux soins de santé. C'est exactement cette diversité d'acteurs qui fait la force de ce projet innovant et audacieux.

D'autres secteurs d'activités de l'économie sociale, comme l'alimentation, le transport, les loisirs et la culture, seront aussi mis à contribution. Cette réunion d'acteurs ayant des préoccupations et des enjeux divers contribuera au développement des entreprises d'économie sociale et à la valorisation de leur offre face aux défis du vieillissement démographique. Le projet pilote des petites maisons répond donc aux orientations et aux objectifs du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020 de la politique du ministère de la Famille *Vieillir et vivre ensemble* ainsi que de la politique de soutien à domicile du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Un projet de société tourné vers l'avenir

Les statistiques¹ démontrent qu'en 2031, la proportion de Québécois ayant plus de 65 ans atteindra 25 %. Des services doivent donc être adaptés pour leur permettre de demeurer dans leur milieu de vie le plus longtemps possible. Le type d'hébergement, l'accessibilité à des soins de longue durée, l'accès à des soins à domicile et des soins de fin de vie ainsi que les logements collectifs devraient être au cœur des préoccupations des décideurs. Le nouveau modèle d'hébergement avec soins répond à tout cela sous un même toit!

Car, comme le dit si bien le proverbe allemand : « On ne déracine pas un vieil arbre ». □

¹ Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, p. 25.



aînés > dossier habitation

Violaine Ouellette,

directrice générale adjointe, Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)



RÉALISER UN PROJET D'HABITATION COMMUNAUTAIRE EN **HUIT ÉTAPES**

Saviez-vous que le Québec compte plus de 80 000 logements communautaires, dont une grande partie sont des habitations pour aînés ? Développés sous la forme d'organisme à but non lucratif ou de coopérative, ces logements offrent aux personnes âgées des milieux de vie abordables et sécuritaires, en plus de permettre aux résidents de participer aux décisions grâce à un mode de gestion démocratique.

Des projets «par et pour» les collectivités

Le développement de l'habitation communautaire se fait par les citoyens et les organismes locaux, grâce au soutien des Groupes de ressources techniques (GRT). Les GRT sont des entreprises d'économie sociale dédiées au développement de l'immobilier communautaire au Québec, et ce depuis plus de 40 ans. Leur rôle est d'accompagner les groupes promoteurs à partir de l'idée initiale jusqu'à la réalisation du projet et d'offrir des formations sur la gestion immobilière, financière et associative.

Un financement partagé

Le financement des projets d'habitation communautaire nécessite la participation de plusieurs partenaires communautaires, publics et privés. Il s'agit d'un financement partagé entre les organisations locales, principalement la municipalité, les gouvernements et les résidents par le biais des loyers.

Depuis 1997, l'apport financier du gouvernement du Québec se fait essentiellement via le programme *AccèsLogis Québec*. En vertu de ce programme administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ), le milieu local doit

contribuer à hauteur de 15 % des coûts de réalisation maximaux admissibles, le gouvernement québécois 50 % et l'hypothèque contractée par l'organisme d'habitation représente 35 %. La contribution locale provient généralement de la municipalité (terrains, contributions financières, congé de taxes, etc.), à laquelle s'ajoutent diverses levées de fonds et dons privés. Tout au long du développement du projet d'habitation communautaire, le GRT accompagnera les élus pour les aider à s'assurer de la réalisation du projet, pour informer leurs citoyens et citoyennes et pour répondre à leurs questionnements.

Il faut noter que le gouvernement fédéral a récemment annoncé l'augmentation de ses investissements et de ses interventions en matière de logements communautaires et abordables. De nouvelles avenues de financement pourraient donc se dessiner de ce côté dans les années à venir.

Les étapes

① **L'évaluation des besoins avec la communauté**

Au départ, il y a l'émergence d'une demande au sein de la communauté. Celle-ci peut s'exprimer directement par des citoyens ou par des organismes qui œuvrent auprès des aînés. À cette étape, un besoin est identifié, mais il faut aller le valider et surtout, l'évaluer. Dès lors, le GRT est mis à contribution. Une rencontre de l'agent de développement du GRT avec le groupe initiateur de l'idée (citoyennes, représentants-tes communautaires, élus-es, intervenants-tes du milieu de la santé, etc.) servira à faire un premier état de situation : besoins observés, précision de l'idée du projet d'habitation, présentation des possibilités de financement et des programmes existants, explication des diverses formes d'habitation communautaire, etc.

À la suite de cette première analyse, la table est mise pour amorcer une évaluation plus approfondie des besoins et de l'intérêt des personnes âgées dans la communauté. Le GRT réalisera cette étude de marché avec le groupe, notamment par l'élaboration de sondages et l'analyse des résultats. Au terme de cette étape, la pertinence du projet, ou le contraire, est établie. Si l'étude des besoins est concluante, le projet continue d'avancer!

② La création du groupe promoteur

Jusqu'ici, le groupe initiateur est resté plus ou moins formel. C'est maintenant le temps d'officialiser les choses et de constituer l'entité promotrice du projet. Il s'agit d'une étape importante puisqu'il faut déterminer le type d'organisme d'habitation : soit un OBNL, une coopérative ou une coopérative de solidarité. Le groupe pourrait aussi décider de consolider un organisme déjà existant dans la localité plutôt que d'en créer un nouveau. Le GRT guidera et conseillera le groupe à cet égard, sur la base des besoins identifiés dans la communauté et de leurs souhaits.

C'est aussi à cette étape que le groupe précise davantage le projet (nombre et grandeur des logements, services, lieux potentiels, etc.). Les élus municipaux sont extrêmement importants pour apporter leur fine connaissance du territoire et de leur population.

③ La recherche d'un terrain ou d'un immeuble

C'est le nerf de la guerre et souvent l'aspect le plus difficile dans la réalisation d'un projet immobilier communautaire. Encore une fois, la municipalité joue ici un rôle crucial. Celle-ci peut céder un terrain ou un immeuble, ou faciliter l'accès à des sites par le biais de la réglementation. De son côté, le GRT accompagne le groupe dans la recherche et la négociation pour mettre la main sur un terrain. Il fournit son expertise, apporte des comparatifs et donne des outils de référence au groupe pour bien les soutenir dans cette étape importante.

Par ailleurs, c'est aussi à ce moment, en général, que les architectes dessinent les premières esquisses du projet.

④ Le montage financier et le dépôt du projet à la SHQ

Une fois que le groupe détient une offre d'achat valide ou une résolution de la ville attestant de la cession d'un terrain, il faut préciser le montage financier, démontrer la viabilité du projet, exposer clairement les besoins auxquels il répond et confirmer l'engagement financier du milieu. L'ensemble de ces éléments est capital pour obtenir le financement du programme *AccèsLogis*. C'est le moment du dépôt du projet à la SHQ.

Lorsque cette étape est franchie, le GRT fera un plan d'action détaillé avec le groupe pour bien planifier les prochaines phases, jusqu'à la mise en chantier.

⑤ Les études environnementales et géotechniques

Le GRT supervisera l'embauche des professionnels pour réaliser les études environnementales et géotechniques. À cette étape, il est possible que les analyses révèlent de la contamination. Évidemment, si le terrain doit être décontaminé, le montage financier devra en tenir compte.

⑥ La définition du projet social et du plan d'affaires complet

Rendu à cette phase, il est temps de finaliser le plan d'affaires : la mission de l'organisme d'habitation, le budget des services et de la surveillance, le plan de ressources humaines, etc. Les engagements financiers des divers partenaires doivent aussi se concrétiser. On attache les derniers fils!

Il est aussi nécessaire d'aller chercher l'appui du centre intégré de santé et de services sociaux du territoire, étant donné qu'il s'agit d'un projet pour les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie.

⑦ La réalisation des plans et devis et la mise en chantier

On approche enfin de la concrétisation du projet! C'est l'étape des appels de soumissions, d'abord pour les professionnels qui réaliseront les plans et devis (architectes, ingénieurs, notaires, arpenteurs, etc.). Par la suite, le groupe lance l'appel d'offres pour l'entrepreneur. Une fois ces processus terminés, c'est le chantier qui peut commencer.

⑧ Formation et vie associative

Bien que le transfert de connaissances se fasse tout au long du projet par le GRT, c'est surtout vers la fin que se concentre la formation complète sur la gestion organisationnelle, financière et immobilière du projet. Le groupe promoteur devra définir les règlements de l'immeuble et le code de vie. Il apprendra aussi la gouvernance d'un OBNL ou d'une coopérative et comment gérer des logements. L'objectif visé par le GRT est de faire en sorte que le groupe puisse être entièrement autonome dans sa gestion. La formation et l'accompagnement peuvent se poursuivre plus d'un an après l'entrée des premiers locataires. Pour les organismes qui le souhaitent, le GRT offre aussi des services de gestion immobilière et financière.

C'était donc un survol des principales étapes de réalisation collective d'un projet d'habitation communautaire pour aînés, basées sur une approche d'*empowerment*. Ce modèle de développement a fait ses preuves à travers le Québec et chaque fois, l'appui et la participation de la municipalité se sont avérés des facteurs de réussite incontournables. □



Donner le choix aux aînés de rester au cœur de leur communauté.

Les Groupes de ressources techniques (GRT), fabricants de milieux de vie depuis 40 ans.



AGRTQ

Développer l'habitation communautaire avec et pour les collectivités



aînés > dossier habitation

Marie-Michèle Dumas,

coordonnatrice au Créneau des entreprises collectives
en service aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (PAAPA)

UNE RÉFLEXION NATIONALE ET CONCERTÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE **L'ÉCONOMIE SOCIALE** DANS LE SECTEUR DE **L'HABITATION** DES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement de la population québécoise est bien en marche et tous s'entendent pour reconnaître que le phénomène s'accroîtra dans les décennies à venir. Une croissance marquée de ce qui est désormais désigné comme étant « le grand âge » est attendue, puisque la population âgée de 80 ans et plus passera de 4,1 % en 2011 à 7,6 % en 2031 pour atteindre 11,8 % en 2061. Or, c'est précisément au sein de cette tranche populationnelle que les besoins d'hébergement alternatifs au foyer traditionnel deviennent significatifs.

Dans ce contexte, tous les acteurs de développement social et économique réfléchissent à l'adaptation de leur offre de services à ce groupe populationnel aux réalités bien particulières. Le milieu de l'économie sociale ne s'y soustrait pas, bien au contraire. L'entreprise d'économie sociale, c'est un OBNL ou une coopérative aux activités économiques de vente ou d'échange de biens ou de services et dont la finalité est sociale. Elle aspire à la viabilité économique mais se différencie de l'entreprise privée à but lucratif par son but premier qui est de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité. Elle est donc gérée démocratiquement et la recherche de profit n'est pas le principal diktat de ses orientations.

Créneau des entreprises collectives en service aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (PAAPA)

Face aux défis de vieillissement de la population, le ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation, en écho aux requêtes des représentants nationaux de l'économie sociale, a soutenu la mise sur pied du *Créneau des entreprises collectives en service aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (PAAPA)*. Initiative nationale inscrite au plan d'action gouvernemental, le Créneau PAAPA est coordonné avec le concours du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Active depuis octobre 2017, l'initiative sera mise en œuvre jusqu'au 31 mars 2019.

Le Créneau PAAPA vise à encourager et soutenir le développement de l'économie sociale dans l'offre de services à cette clientèle particulière. Concrètement, une vaste plateforme nationale de concertation a été élaborée afin d'offrir un lieu de convergence des réflexions et des actions visant le développement de l'économie sociale dans la réponse aux besoins des personnes âgées. Le Créneau, c'est cinq comités nationaux: soutien à domicile, mobilité, alimentation, culture et loisir ainsi que milieu de vie. En six mois d'exercice, le Créneau a rassemblé plus d'une trentaine d'acteurs provinciaux (regroupements d'entreprises d'économie sociale, ministères, milieu communautaire, secteurs publics et parapublics, etc.) et près d'une vingtaine de chercheurs universitaires. Tous ces acteurs convergent vers un même objectif: l'identification et la



validation des filières à haut potentiel de développement pour l'économie sociale en réponse aux besoins de la clientèle aînée. L'innovation sociale étant au centre du processus mis en branle, l'exploration de nouveaux partenariats et de nouveaux modèles d'affaires est un vecteur important du Créneau.

Le Comité Milieu de vie: plateforme de collaboration visant l'innovation

Les membres du Comité Milieu de vie sont :

- Réseau québécois des OSBL d'habitation;
- Confédération québécoise des coopératives d'habitation;
- Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain;
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec;
- Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec;
- Association des groupes de ressources techniques du Québec;
- Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière;
- Réseau des entreprises d'économie sociale en soutien à domicile (EÉSAD) du Québec;
- Carrefour action municipale et famille (CAMF);
- Louis Demers (chercheur, ENAP);
- Anne-Marie Séguin (chercheuse, INRS).



« La possibilité de financer ce développement en dehors des programmes gouvernementaux existants fait également rêver, et les élucubrations se poursuivent... »

partie. De même que le développement d'habitations et de services centrés sur l'humain et ses besoins, qui puissent s'adapter aux pertes d'autonomie graduelles et qui, conséquemment, évitent les relocalisations forcées. La possibilité de financer ce développement en dehors des programmes gouvernementaux existants fait également rêver, et les élucubrations se poursuivent... Bref, le comité est très dynamique dans ses réflexions et a su réunir une somme d'acteurs, d'expertises et de connaissances suffisamment diversifiée pour rêver pouvoir atteindre un réel soutien au développement de milieux de vie portés par les valeurs de l'économie sociale à l'échelle de la province. Nous croyons profondément que le marché et les personnes âgées de demain sont mûrs pour cette diversification des options d'hébergement.

Recherche et développement de l'innovation: des projets déjà en cours

Tous les membres du Comité Milieu de vie supportent de près trois projets qui concrétisent et soutiennent ses orientations. Ainsi, le Réseau québécois des OSBL d'habitation met en œuvre un projet d'*Étude sur la diversification des activités génératrices de revenus dans les OSBL d'habitation pour aînés*. L'objectif ici est de documenter et faciliter la multiplication de ces bonnes pratiques permettant l'augmentation des revenus autonomes pour ces organisations qui s'adressent à des clientèles peu fortunées. Ces revenus permettent ultimement de financer une part des soins et services aux locataires vieillissants. Les résultats de l'étude seront diffusés prochainement à tous les acteurs québécois de l'habitation communautaire.

Le second projet en cours est porté par l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) en collaboration avec le Réseau des entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD) du Québec. Ce projet vise le développement d'un modèle d'affaires national et innovant d'habitations communautaires avec services pour personnes âgées. En s'inspirant des pratiques novatrices déjà en place et de nouvelles approches (notamment en termes financier et partenarial), le projet vise à développer un plan d'affaires complet, de la conception du modèle au plan de réalisation et d'exploitation du projet, en vue de déployer dès 2018 un premier projet pilote.

Enfin, un dernier projet est déployé dans la région de Lanaudière. Émanant de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le projet, consiste en la réalisation et le développement d'un projet pilote de petites maisons pour aîné-e-s, sans but lucratif, ancrées dans les communautés et dans lesquelles les personnes pourront demeurer aussi longtemps qu'elles le souhaitent. Cela se veut un milieu de vie qui modulera ses services et ses soins aux besoins des personnes, au gré de l'évolution de leur état de santé et de leur autonomie. Cette option se positionne comme une compétition au marché privé à but lucratif et désire recentrer les services autour des patients. Porté par le Groupe de ressources techniques de Lanaudière (GALOP) en collaboration avec un comité intersectoriel régional, le projet vise la préparation complète à la réalisation du projet pilote. □

Faut-il le rappeler, le domicile traditionnel demeure, et de loin, le choix du lieu de vie le plus répandu au Québec et ce, même chez les personnes très âgées¹. Toutefois, lorsque cette option n'est plus possible et qu'il faille « briser maison », l'option de la résidence pour personnes âgées (RPA) à but lucratif domine le marché: elle représente 91 % des unités disponibles. Or, il ne faut pas se leurrer: l'économie sociale est bien présente et très active dans ce secteur d'activité. Les OSBL d'habitation sont notamment bien répandues, avec 500 entreprises s'adressant en tout ou en majeure partie à une clientèle d'aînés. Elles totalisent non moins de 22 410 unités locatives abordables pour des ménages à revenu faible ou modeste. Les coopératives d'habitation sont également bien présentes sur le marché, avec leurs 1 300 coopératives totalisant plus de 30 000 logements. La portion de locataires âgés de 65 ans et plus y est passée de 13 % en 2002 à 28 % en 2012. S'ajoute à cela les groupes de ressources techniques (GRT) qui, déployés à l'échelle de la province, sont spécialisés dans le développement et la réalisation de projets immobiliers collectifs.

Dans ce contexte, il n'est pas très surprenant que le Comité Milieu de vie du Créneau soit particulièrement mobilisé et actif. S'étant réuni à quatre reprises en cinq mois seulement, le comité a entamé une réflexion collective des plus riches et novatrices. La recherche de nouvelles avenues et modèles d'habitation pour les aînés est au cœur des discussions. Plusieurs facteurs innovants sont déjà explorés et rêvés collectivement. Le développement de milieux de vie à moindre coût, davantage accessibles à la classe moyenne, notamment, en fait

¹ Selon l'Info-Hébergement publié par le MSSS en 2010: en 2009, 60,9 % des personnes âgées de 85 ans demeuraient encore au domicile traditionnel.

Pierre-Yves Chopin, chargé de projets
et **Véronique Martin**, conseillère en aménagement et urbanisme – Vivre en Ville



AMÉNAGER DES MILIEUX DE VIE FAVORABLES À UN VIEILLISSEMENT EN SANTÉ

Une démarche d'expérimentation. De janvier à décembre 2016, avec le soutien du programme Québec ami des aînés, Vivre en Ville a mené le projet Aménager des milieux de vie favorables à un vieillissement en santé auprès de trois municipalités québécoises (Châteauguay, Gatineau et Plessisville).

Cette démarche visait à susciter le changement dans la planification et dans les pratiques des municipalités, de manière à intégrer les enjeux du vieillissement en santé à l'aménagement des milieux de vie. Au terme de ce projet, les conclusions de cette démarche nous ont amenés à constater qu'une année pour stimuler le changement de pratiques, c'est court ! Mais certains constats issus de cet exercice exploratoire méritent d'être partagés afin d'insister sur l'importance de mieux arrimer les enjeux démographiques à venir à l'évolution durable des territoires.

Des milieux peu adaptés à une population vieillissante

Les perspectives démographiques québécoises sont sans équivoque sur l'augmentation conséquente de la part du groupe de 65 ans et plus : de 16 % de la population aujourd'hui, elle devrait atteindre 28 % en 2061 (ISQ, 2014¹).

Sachant que le rayon d'action des aînés est souvent limité par des contraintes à la mobilité (perte du permis de conduire, limitations fonctionnelles, contraintes financières, etc.), il y a lieu de s'interroger sur la capacité de nos milieux de vie à favoriser un maintien à domicile alors qu'ils sont conçus, depuis les 60 dernières

années, de façon homogène, sans services de proximité, et sans autre option de déplacement que l'auto.

Alors qu'une grande majorité des aînés demeure à domicile et souhaite y rester le plus longtemps possible (différents sondages cités par l'AQESSS, 2011²), des interventions, réfléchies dans une perspective territoriale structurante et préventive, sont nécessaires pour tendre vers des quartiers offrant une réponse adéquate et durable aux besoins évolutifs et diversifiés des aînés, notamment en matière de services de proximité, d'équipements publics et d'habitation.

Les thèmes et l'angle de recherche adoptés par *Vivre en Ville* se sont donc focalisés sur les questions du où ? et du comment ? de la répartition des activités et des lieux d'habitation, dans le but d'identifier des stratégies pour parvenir à la création de milieux de vie réunissant les conditions propices à un vieillissement en santé, telles que :

- des options résidentielles variées et judicieusement localisées ;
- des services de proximité (épicerie, banque, pharmacie) accessibles pour les piétons et les cyclistes ;
- une continuité logique de cheminement doux reliant les principaux points d'intérêts.

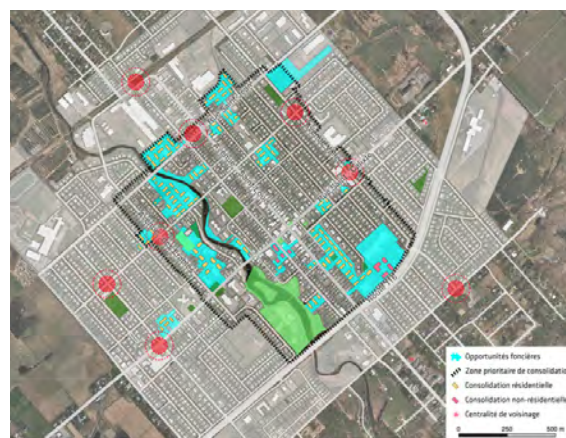
Des approches « aînées » encore trop éloignées du territoire

De plus en plus de municipalités ont à cœur d'améliorer les conditions de vie des aînés, ainsi que d'autres populations plus vulnérables, comme en témoigne l'intérêt pour le programme *Municipalité amie des aînés (MADA)*, ou encore les nombreuses politiques familiales, de développement social, ou d'accessibilité universelle mises en place ou en cours d'élaboration au Québec.



Place Simon-Valois,
Montréal

Source: *Vivre en Ville*



Potentiel de consolidation
résidentielle et non
résidentielle — Plessisville

Source: *Vivre en Ville*

Cependant, nos lectures et nos observations³⁴ sur le terrain ont mis en lumière que ces démarches et politiques ne sont généralement pas (ou peu) liées à des interventions urbanistiques, qui sont pourtant les plus structurantes à moyen et long termes. Ainsi, l'analyse territoriale semble souvent faire défaut, ce qui limite les possibilités d'ancrage et de concrétisation des actions au travers l'aménagement du territoire.

Briser les silos pour prioriser les interventions et consolider les milieux de vie

Créer des milieux de vie propices à un vieillissement en santé suppose, au-delà de l'installation de bancs publics, la définition d'un devenir collectif élargi, traduit dans un projet urbanistique qui prend les contours d'un plan indiquant clairement les formes et les activités envisagées, et précise les modalités de mise en œuvre: où, comment et quand intervenir.

Les recommandations associées aux trois projets pilotes ont été en bonne partie basées sur la proposition d'un projet urbanistique pour les milieux d'étude. Ces exercices de réflexion ont été menés et discutés de manière transversale entre les membres des comités pilotes, qui réunissaient autant des intervenants issus des services d'urbanisme que ceux des loisirs et de la vie communautaire. Il apparaissait essentiel, pour tendre vers une meilleure compréhension de la logique d'intervention préconisée, de réunir ces intervenants qui jouent tous un rôle clé, mais souvent fractionné, dans l'amélioration des conditions de vie des aînés et des communications auprès des citoyens.

De niveaux de précision variables, ces projets ont permis de définir différents milieux auxquels les recommandations doivent s'adapter. Par exemple, des zones prioritaires ont été déterminées en lien avec les centralités existantes. Ces zones pourraient faire l'objet d'investissements et de transformations plus marqués, notamment parce qu'elles sont mieux à même de répondre aux enjeux aînés et qu'elles présentent le plus grand potentiel de synergies urbaines. La définition de ces secteurs devrait amener les municipalités à étudier avec attention les opportunités foncières et de requalification qui pourraient se présenter sur leur territoire.

Faire d'une pierre, plusieurs coups

En conclusion, il s'avère essentiel d'ajouter qu'une meilleure imbrication des stratégies de consolidation de la ville au bénéfice des aînés peut et doit être envisagée comme un moyen de répondre à des enjeux beaucoup plus larges, comme l'augmentation de la sécurité et de la convivialité des déplacements pour l'ensemble de la population ou encore la diversification des options résidentielles pour les personnes plus vulnérables ou défavorisées.

La prise en compte des enjeux liés au vieillissement de la population pourrait être considérée comme un puissant catalyseur pour la création de milieux de vie de qualité... pour tous. Proactives, les municipalités devraient saisir les opportunités que représentent la révision des documents de planification et des politiques municipales et la réalisation de travaux publics pour revoir leurs pratiques.

À propos de *Vivre en Ville*

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. □

Références

- 1 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*, Québec, 123 p.
- 2 ASSOCIATION QUÉBÉCOISES D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (2011), *6 cibles pour faire face au vieillissement de la population*, Montréal, 52 pages.
- 3 MILLER, G. (2017), «No Place to Grow Old: How Canadian Suburbs Can Become Age-Friendly», *IRPP Insight*, March 2017, n° 14, 26 pages.
- 4 GILL, D. (2016), «Les enjeux urbanistiques du vieillissement de la population», *Revue québécoise d'urbanisme*, p. 4-6, vol. 36, n° 2.

DES NOUVELLES PFM/MADA

Plusieurs municipalités du Québec terminaient récemment l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale municipale (PFM) ou de leur démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) pour se joindre aux quelques 750 municipalités déjà certifiées. Le désir du ministère de la Famille de faire passer de 750 à 860 le nombre de municipalités certifiées MADA est en voie de se réaliser ! En attendant, voici les récentes municipalités ayant officiellement adopté une PFM ou une démarche MADA et quelques-unes des mesures qui se retrouvent dans leur plan d'action.

Sainte-Flavie (PFM/MADA) (Bas-Saint-Laurent) 910 habitants

Sainte-Flavie a procédé au lancement de la deuxième génération de sa politique familiale et de sa première démarche *Municipalité amie des aînés*. Parmi les actions qu'elle s'engage à entreprendre auprès des familles et des aînés, on retrouve les suivantes.

- Aménager un parc sur la rue Pelletier
- Installer des modules d'exercices pour aînés à la place Flavie-Drapeau
- Soutenir, encourager et faciliter les initiatives des citoyens et des comités en ce qui a trait à l'organisation d'activités sportives
- Faciliter l'accès à la salle communautaire pour faire des activités sportives organisées
- Mettre sur pied un club de marche pour les aînés

Laverlochère (MADA) (Abitibi-Témiscamingue) 715 habitants

Laverlochère, qui en est déjà à la deuxième génération de sa politique familiale, a procédé un peu plus tôt cette année au lancement de sa première politique des aînés. Parmi les actions qu'on y retrouve, notons celles-ci.

- Mettre en place un système de transport pour les activités des aînés à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité
- Établir un horaire avec le comité du Centre énergie santé et recruter un accompagnateur pour les aînés
- Dresser une liste des aînés intéressés à faire du bénévolat et une liste des jeunes intéressés à rendre service
- Améliorer la sécurité hivernale, notamment dans les endroits qui suscitent un sentiment d'insécurité (salle municipale, église, presbytère)

La Conception (PFM/MADA) (Laurentides) 1 334 habitants

La Conception a adopté sa première politique des familles et des aînés en octobre dernier. Dans son plan d'action, on retrouve une panoplie d'initiatives, dont celles-ci.

- Mettre en place une Maison des Jeunes
- Publiciser et valoriser les activités des *Cœurs Joyeux*
- Relier le parc d'Escalade de la Montagne d'Argent, le parc Ketchum et le parc de l'hôtel de ville par une piste cyclable
- Introduire des activités intergénérationnelles et des activités parents-enfants
- Entrevoir la possibilité d'implanter des équipements d'entraînement (jeux) pour adultes et faire connaître leur fonctionnement

Grenville-sur-la-Rouge (PFM/MADA) (Laurentides) 2 729 habitants

Grenville-sur-la-Rouge a réalisé sa première politique familiale et des aînés en collaboration avec la MRC d'Argenteuil. Dans son plan d'action, on retrouve les points suivants.

- Ajouter une traverse piétonnière, un corridor piétonnier et un arrêt sur la 148 dans le secteur Pointe-au-Chêne
- Recruter des bénévoles désireux d'effectuer des appels sécurisants ou des visites d'amitié
- Favoriser l'implantation de formules d'habitation accessibles et mieux adaptées, situées près d'un milieu naturel (eau, forêt)
- Poursuivre le projet des jardins communautaires et de *Bonne Santé, Bonne Bouffe*

Austin (PFM/MADA) (Estrie) 1 540 habitants

Dans cette première politique familiale et des aînés, Austin a eu le désir d'y inclure des mesures toutes particulières pour les enfants et pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Parmi ces mesures, nous retrouvons celles-ci.

- Encourager les diverses initiatives liées à la persévérance scolaire et au droit des enfants
- Améliorer le camp de jour (accessibilité, installations, etc.)
- Développer un programme de promotion du partage de la route misant sur la sécurité des piétons et des cyclistes
- Proposer aux associations de propriétaires d'identifier des porte-paroles ayant pour mission de susciter la participation
- Collaborer à la création de projets de mentorat socioprofessionnel de la part des aînés au bénéfice de nouveaux résidents

MRC les Basques (MADA) (Bas-Saint-Laurent) 8 825 habitants

Ayant déjà une politique familiale en vigueur depuis quelques années, la MRC les Basques a mobilisé l'ensemble de son territoire afin d'élaborer cette fois-ci une politique MADA. Dans son plan d'action, on retrouve les mesures suivantes.

- Permettre aux aînés de bénéficier de l'aide nécessaire aux tâches quotidiennes pour faciliter leur maintien à domicile
- Poursuivre l'implantation du programme *Maillons* afin d'assurer la sécurité des aînés dans leur communauté
- Organiser le *Rassemblement des 50+* dans la MRC les Basques et solliciter la participation et l'implication des aînés
- Demander au CISSS BSL/Centre hospitalier de Trois-Pistoles d'étudier la possibilité de faire des séances de vaccination et de prélèvements dans les municipalités

Waterloo (mise à jour PFM/MADA) (Montérégie) 4 580 habitants

Waterloo a profité de la dernière cohorte d'appel de projets pour mettre à jour sa politique familiale afin d'y inclure le volet MADA. Voici quelques mesures de son plan d'action.

- Offrir des activités sociales gratuites pour les aînés le dimanche afin de contrer la solitude
- Augmenter l'offre d'activités pour les adolescents lors d'événements communautaires
- Faciliter le développement de l'offre de logement pour la population vieillissante en incluant les personnes semi-autonomes
- Évaluer la possibilité que l'*Espace Familles* soit ouvert le samedi matin lors de la saison froide pour que les jeunes familles se rencontrent et que les enfants jouent
- Maintenir et promouvoir la politique de remboursement des loisirs pour les enfants de moins de 18 ans

Saint-Roch-des-Aulnaies (PFM/MADA) (Chaudière-Appalaches) 950 habitants

Cette petite municipalité a procédé au lancement de sa toute première politique familiale, jumelée à la démarche *Municipalité amie des aînés*. Dans le comité formé pour la démarche, on retrouvait autant des parents et des aînés que des ados et des répondants en saines habitudes de vie. Voici quelques-unes des initiatives que l'on retrouve dans son plan d'action.

- Améliorer la rampe pour faciliter l'accès à la salle communautaire
- Organiser des activités intergénérationnelles utilisant les infrastructures de loisir
- Acheter du matériel en lien avec les infrastructures de loisir
- Bonifier le parc avec l'ajout d'un nouveau module, notamment dans le coin des très petits
- Installer des petits foyers de cuisson au parc vert
- Planifier avec les jeunes un projet de *skatepark*

Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (PFM/MADA) (Laurentides) 815 habitants

Avec cette première politique familiale et des aînés, cette petite municipalité des Laurentides a réussi un tour de force en misant sur la collaboration citoyenne pour la mise en œuvre des actions de son plan d'actions. Parmi ces mesures, notons celles-ci.

- Publier une infolettre par mois, comportant les activités du mois
- Créer une chaîne téléphonique entre citoyens visant à informer les citoyens ayant besoin d'assistance des développements et des activités de la municipalité (sous réserve d'implication citoyenne)
- Construire une salle multifonctionnelle
- Mettre sur pied un réseau de parrainage afin de permettre à des résidents de se rendre, par exemple, à des rendez-vous médicaux
- Relayer l'information concernant une éventuelle structure d'échange de services (sans compensation monétaire) sur le site Internet de la municipalité et diffuser cette information sur le babillard

Saint-Arsène (PFM/MADA) (Bas-Saint-Laurent) 1 250 habitants

Dans le cadre de la mise à jour de sa planification stratégique, Saint-Arsène a procédé à la mise à jour sa politique familiale, datant de 2009, afin d'entreprendre de nouvelles actions pour les familles et d'y inclure le volet *Municipalité amie des aînés*. Parmi les mesures de son nouveau plan d'action, on retrouve les suivantes.

- Informer les familles sur l'utilisation sécuritaire des corridors scolaires
- Évaluer la création d'un parcours sécuritaire pour les cyclistes dans les rues de la municipalité
- Faire la promotion du programme *WIXX* auprès des familles de la municipalité
- Maintenir et supporter le jardin communautaire et son comité de jardiniers
- Bonifier l'offre d'activités de loisirs et sportives offerte aux aînés
- Organiser des voyages culturels et de loisirs pour les aînés

Saint-Faustin-Lac-Carré (PFM/MADA) (Laurentides) 3 675 habitants

Grâce à une vaste consultation auprès de sa population, Saint-Faustin-Lac-Carré a dressé un portrait élaboré et soutenu des familles de sa communauté afin de bien répondre à leurs besoins. Dans cette première politique familiale et des aînés, on retrouve les actions suivantes.

- Faciliter les communications entre la municipalité, les familles, les aînés et les organismes du milieu
- Mettre en place des stratégies visant à favoriser la venue d'aînés et de nouvelles familles
- Intégrer davantage les jeunes à la vie communautaire
- Sécuriser les espaces de circulation piétonnière et cycliste
- Favoriser les projets de maintien à domicile et l'accès de tous les aînés à des soins médicaux



RETOUR SUR LA 3^e **JOURNÉE D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION SUR LES TOUT-PETITS** DU 17 FÉVRIER 2017

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec l'arrondissement de Verdun, a souligné le 17 février dernier la tenue de la 3^e édition de la Journée d'échange et de réflexion sur les tout-petits. Cette année, le thème privilégié était : « Le partenariat et la concertation au sein des collectivités et des municipalités : une alliance gagnante pour les tout-petits ».

Cet événement mobilisateur s'est déroulé au centre communautaire Elgar à l'Île-des-Sœurs. Cette journée était destinée aux partenaires du CAMF, aux partenaires du projet d'alliance stratégique avec Avenir d'enfants, aux représentants des municipalités accréditées *Municipalité amie des enfants (MAE)*, aux municipalités intéressées par l'accréditation, aux représentants d'organismes voués à l'enfance et à tous les partenaires des municipalités qui sont concernés par le développement global des enfants et qui veulent développer le réseautage en faveur des tout-petits (réseau scolaire, réseau des services de garde, réseau de la santé et milieu des affaires). Cette journée a mobilisé plus de **150 participants**, près de **25 conférenciers** et une **quinzaine d'exposants**.

L'horaire de la journée était bien rempli. En avant-midi, le CAMF proposait aux participants des conférences d'experts alors qu'en après-midi, une activité dynamique et interactive était offerte. Cette dernière faisait appel à des spécialistes de certains domaines reliés au thème de la journée et des représentants de municipalités pour animer des ateliers en sous-groupe (cliniques interactives) sur des thèmes et des projets en faveur des tout-petits, dans un contexte de concertation et de partenariat municipal.

Plusieurs objectifs étaient poursuivis par ce rassemblement :

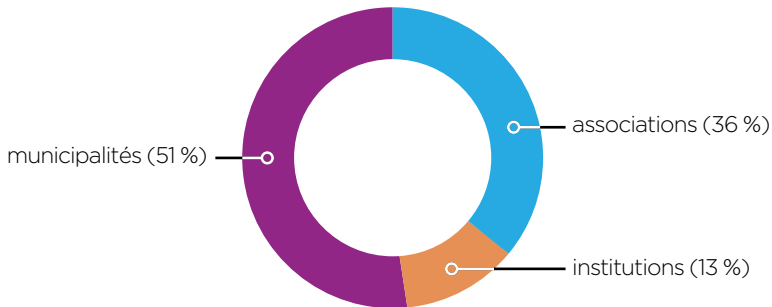
- favoriser **la mise en réseau, la collaboration et le partenariat durable** entre les acteurs de la collectivité autour des enjeux de la petite enfance;
- permettre les échanges et encourager les réflexions sur l'importance **du partenariat et de la concertation au sein des collectivités et des municipalités**;
- améliorer **la connaissance et la compréhension des acteurs municipaux** quant à leur rôle et aux enjeux en matière de développement global des tout-petits;
- favoriser **le partage d'expériences, de bons coups et de projets inspirants** mis de l'avant par les municipalités en faveur des enfants et des tout-petits et en partenariat avec les acteurs locaux de la collectivité.

Synthèse de l'appréciation des participants à la journée d'échange et de partage

Les commentaires émis à l'issue de cette journée ont été en très grande majorité positifs. Ils démontrent clairement la satisfaction des participants à l'égard de cette 3^e édition et à quel point l'événement a répondu à leurs attentes. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur satisfaction quant à la diversité des conférences, la qualité des interventions et la richesse des outils, des idées et des pistes de réflexion transmis.

Quelques chiffres

Voici le résultat des 70 répondants au sondage en provenance de :



- 97 % des répondants ont mentionné que l'événement rencontrait leurs attentes;
- 97 % des répondants ont souligné qu'ils souhaiteraient participer à une prochaine édition, si l'opportunité se présentait en 2018;
- 95 % des répondants ont noté que les contenus transmis (pistes d'action et réflexion) leur seront utiles dans le développement et la réalisation de projets au sein de leur municipalité ou dans leur organisation en faveur des tout-petits.

Quelques commentaires en rafale...

Meilleure compréhension de l'implication de la municipalité pour améliorer le milieu de vie pour les familles.

Des exemples concrets qui nous donnent le goût de faire de la place dans l'agenda pour les essayer.

Beaucoup de diversité dans les conférences.

Des idées, des pistes de réflexion, un événement stimulant.

Beaucoup d'infos - très intéressant - grande qualité des intervenants - beaucoup d'outils pour alimenter les municipalités.

Piqûre de rappel par rapport à l'importance et la force de la concertation pour répondre aux besoins des tout-petits.

Je quitte avec des éléments et des références/sources qui vont m'aider à mieux répondre aux besoins des 0-5 ans.

Vous pouvez retrouver le contenu des présentations sur le site *Web Amie des enfants*, dans la section *Événements - Journée d'échange et de réflexion MAE*, au www.amiedesenfants.ca (le contenu du site *Amie des enfants* sera prochainement intégré au site du CAMF). □



LA GRANDE SEMAINE des tout-petits

19-25 novembre 2017



À mettre à l'agenda :

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Fort de son succès et des retombées engendrées par sa première édition, la *Grande semaine des tout-petits (GSTP)* reviendra cet automne pour une deuxième édition. Celle-ci aura lieu du 19 au 25 novembre prochain, lors de laquelle sera soulignée la *Journée internationale des droits de l'enfant*. Cette semaine se veut une occasion de souligner l'importance de la prise en charge rapide de la petite enfance par la communauté, que ce soit par les municipalités et MRC ou les organismes du milieu. Elle se veut un lieu de rencontre et de concertation entre les différents acteurs de la communauté afin d'offrir une programmation pour sensibiliser les parents à prendre part de façon active au développement global de leurs enfants par l'offre d'activités, d'outils et d'information. □

Inscrivez ces dates à votre agenda et n'oubliez pas d'aller inscrire les activités que vous prévoyez offrir dans votre milieu au grand calendrier de la GSTP disponible en ligne au www.grandesemaine.com.

calendrier

Du 15 au 21 mai 2017

Semaine québécoise des familles
www.quebecfamille.org

15 mai 2017

Journée internationale des familles

24 mai 2017

Colloque Espaces et générations - enjeux et perspectives
30^e Semaine de l'amitié n'a pas d'âge
www.intergenerationsquebec.org

25 mai 2017

Journée québécoise l'amitié n'a pas d'âge
www.intergenerationsquebec.org

Du 8 au 10 juin 2017

29^e Colloque annuel du CAMF, Gaspé
www.camf.ca

9 juin 2017

Remise des Prix du CAMF 2017, Gaspé

9 juin 2017

Assemblée générale annuelle, Gaspé

10 juin 2017

Fête des voisins
www.fetedesvoisins.qc.ca

20 novembre 2017

Journée internationale des droits de l'enfant
www.amiedesenfants.ca

Du 19 au 25 novembre 2017

La Grande semaine des tout-petits
www.grandesemaine.com



GASPÉ
29^e
COLLOQUE
**MOBILISER LA COMMUNAUTÉ
POUR MIEUX VIVRE LE TERRITOIRE**

JEUDI 8 JUIN 2017

9 h - 11 h 30

Activité d'ouverture

11 h 45 - 13 h

Dîner réseautage et anticonférence

ATELIERS BLOC A

13 h 30 - 15 h 30

Offre de formation : une solution à l'exode des jeunes

Municipalité et tout-petits : une alliance gagnante

Mieux soutenir les parents,
ambassadeurs des saines habitudes de vie

Les aînés isolés :
un enjeu majeur de toutes les communautés

16 h

**SOIRÉE LIBRE EN FORMULE TOUT INCLUS
À LA DÉCOUVERTE DE PERCÉ**

VENDREDI 9 JUIN 2017

8 h 30 - 10 h

DÉJEUNER ET AGA

ATELIERS BLOC B

10 h 15 - 11 h 45

La PFM : une force collective

L'ABC culturel des tout-petits

Habitations pour aînés : des solutions locales

Comment bâtir la communauté avec les ados

DÎNER DE RÉSEAUTAGE

12 h - 13 h 30

ATELIERS BLOC C

14 h - 15 h 30

Les démarches MADA :
des retombées réelles et convaincantes

Des gestes concrets pour favoriser le transport actif

Partage des ressources en loisirs :
un partenariat à la grandeur du territoire

Enfants et aînés :
des projets pour favoriser les liens intergénérationnels

EXPOSANTS ET COQUETEL

16 h 30 - 18 h

**SOUPER DE LA VILLE HÔTESSE
ET REMISE DES PRIX DU CAMF**

18 h

SAMEDI 10 JUIN 2017

DÉJEUNER DE CLÔTURE

8 h 30 - 10 h 15

CONFÉRENCE

10 h 15 - 11 h 45

La Grande Traversée de la Gaspésie

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.